Des réseaux d'escrocs démantelés à Staouéli et au port d'Alger

Page 5

NOUVEAU RECUL DES RÉSERVES DE CHANGE EN 2016

Le matelas de devises de l'Algérie à 114 mds usd

Page 2

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5689 - LUNDI 30 JANVIER 2017

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

AFFAIRE D'« OUSSAMA ESCOBAR »

Les juges renvoient les inculpés devant le tribunal d'Alger

Page 5

ELECTIONS LÉGISLATIVES

LE GOUVERNEMENT LÂCHE DU LEST

Dans une de ses dernières interprétations, le département de Bedoui vient de conforter certains partis politiques, notamment ceux qui sont obligés de réunir des milliers de signatures de citoyens pour pouvoir faire valider leur participation aux prochaines élections législatives. C'est ainsi que la fameuse barre des 4%, inscrite dans la loi électorale, sera contournée subtilement. La ficelle ou la ruse aura été donnée par le ministère de l'Intérieur, qui conseille aux petits partis de créer des alliances ou des blocs politiques. *Page 3*



SOMMET DE L'UNION AFRICAINE

SELLAL PLAIDE POUR UN EMPLOI RATIONNEL DES RESSOURCES FINANCIÈRES

Les crises socioéconomique et financière auxquelles fait face l'Afrique ces dernières années ont fini par rattraper le discours politique. Les multiples tentatives des pays africains -en solo pour les uns ou en groupe pour d'autres- de s'amarrer aux puissants de ce monde reflètent, on ne peut mieux, l'état de prise de conscience de leurs dirigeants face aux défis du siècle.

PAGE 3



QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO

NOUVEAU RECUL DES RÉSERVES DE CHANGE EN 2016

Le matelas de devises de l'Algérie rétrécit à 114 mds usd

LES RÉSERVES de devises étrangères de l'Algérie ont connu un nouveau glissement de 30 milliards de dollars à fin 2016 par rapport à l'exercice 2015. Au plus bas depuis 2014, les réserves de changes de l'Algérie se sont établi à 114,1 milliards de dollars (mds usd) à fin décembre 2016, contre 144,1 milliards usd l'année d'avant, selon les chiffres annoncés hier par le gouverneur de la Banque d'Algérie, Mohamed Loukal. Entre fin décembre 2015 et fin décembre 2016, le matelas de devises de l'Algérie a ainsi plongé de 30 milliards de dollars. A fin septembre 2016, les réserves de change de l'Algérie se sont chiffrées à 121,9 milliards usd et étaient de 129 milliards usd à fin juin de la même année. Tributaire des fluctuations des cours de l'or noir, les réserves de devises étrangères du pays ont commencé à connaître un fléchissement depuis 2014 sous l'effet combiné de la baisse des cours pétroliers et des exportations des hydrocarbures ainsi que d'une hausse fulgurante des importations. La chute progressive de devises se poursuit, après de successives et considérables hausses, à l'ère où le prix de pétrole culminait à 140 dollars. En effet, l'élan que prenait le niveau du matelas de devises fut freiné dès le début 2014 lorsque le niveau des réserves approchait les 195 milliards usd à fin mars 2014 mais amorça, par la suite, une tendance baissière en s'établissant à 193,27 mds usd à fin juin 2014, avant de descendre encore à 185,27 mds usd à fin septembre de la même année. Auparavant, et particulièrement depuis 2006, les réserves de change enregistraient des hausses substantielles, parfois de 20 milliards usds annuellement. Dans le détail, la Banque Centrale rappelle que les réserves de l'Algérie en devises se sont établies à 77,8 mds usd en décembre 2006, pour grimper à 110,2 mds usd à fin 2007, à 143,1 mds usd à fin 2008, à 147,2 mds usd à fin 2009, à 162,2 mds usd à fin 2010, à 182,2 mds usd à fin 2011, à 190,6 mds usd à fin 2012 et enfin à 194 mds usd à fin 2013. Mais l'envolée des importations et la forte chute des cours pétroliers ont entraîné une forte chute des flux alimentant les réserves de change du pays. Après avoir fluctué entre 101,45 et 115,79 dollars au cours de l'année 2013, le baril de Brent a viré depuis l'été 2014 en dégringolant jusqu'à moins du seuil critique de 30 dollars début 2016, avant de se stabiliser autour de 55 dollars actuellement. Face à la baisse des cours du pétrole, les pouvoirs publics ont entamé depuis janvier 2016 une politique de rationalisation des dépenses, en listant un bon nombre de produits interdits d'importation car jugés inutiles et en limitant certains produits en les soumettant au système des quotas. En tête de ces produits, les véhicules, le ciment et le rond à béton qui représente une grosse part des importations. En 2017, les pouvoirs publics ont introduit des mesures plus rigoureuses dans la loi de finances pour tenter de compenser la baisse drastique des revenus générés par les hydrocarbures, en misant sur la hausse de plusieurs taxes, impôts et droits de timbre. Mais le plus important, c'est la diversification de l'économie nationale prônée tant par les politiques que le patronat et les syndicats.

Z. M.

LUTTE CONTRE LA HAUSSE ILLÉGALE DES PRIX DES PRODUITS SUBVENTIONNÉS

L'APOCE lance une campagne contre «la mafia de la semoule»

Bien qu'ils soient subventionnés, les prix de la semoule ont connu une augmentation scandaleuse depuis le 1er janvier 2017, et ce à travers plusieurs wilayas du pays. L'Association de défense des droits des consommateurs et son environnement (APOCE) lance, dès le 1er février, une campagne contre «la mafia de la semoule».



La campagne sera lancée sous forme de requêtes et de plaintes, destinées aux directions du commerce à travers le territoire national, contre les commerçants qui vendent de la semoule plus cher que le prix réglementé, a indiqué Mustapha Zebdi, président de cette association, lors d'une conférence de presse organisée hier à El Moudjahid. «A travers notre campagne nous visons à protéger les consommateurs contre toute spéculation et à permettre aux autorités concernées d'enquêter sur ça », a-t-il souligné. Selon lui, les prix de détail pratiqués sur le terrain s'éloignent de ceux fixés par le décret exécutif 402-07 du 25 décembre 2007. En effet, selon la qualité du produit, le prix d'un sac de semoule de 25 kg est fixé entre 950 et 1 000 dinars. Ce dernier est revendu par certains commerçants à 1 450 DA, ce qui représente, selon M. Zebdi, une augmentation de près de 60 %.

«Les prix de toutes les marques de semoule vendues par le privé ont augmenté à hauteur de 60 %, excepté celles qui font partie des minoteries de l'Etat», a indiqué notre interlocuteur. Et d'ajouter : «Cela nous a poussés à dénoncer ces pratiques en lançant cette campagne. Nous avons choisi la semoule, qui est notamment un produit de large consommation mais aussi réglementé, pour qu'aucun opérateur économique ne puisse nous contrarier». M. Zebdi, qui n'a pas caché sa colère contre ces opérateurs économiques qui ne font que bénéficier de cette subvention, a lancé un appel aux commerçants de détail pour ne plus acheter de la semoule vendue à des prix qui ne sont pas réglementés. «Que les prix des produits secondaires comme la banane soient excessifs est compréhensible, mais quand il s'agit de produits de large consommation comme la semoule, cela est inacceptable», s'indigne M. Zebdi.

Ce dernier a fait savoir que son association a donné un délai de trois semaines à ces commerçants pour épuiser leurs stocks de semoule déjà achetée à des prix beaucoup plus cher que le prix réglementé, et ce avant le 1er février, date du lancement de la campagne. Pour illustrer ses dires, M. Zebdi a révélé que pour assurer une vie digne aux citoyens, l'Etat dépense 1,8 milliard de dollars pour la subvention des céréales. «C'est une subvention énorme que l'Etat accorde au profit des citoyens. Mais malheureusement, le bénéfice revient aux opérateurs économiques dont la marge de bénéfice est énorme », regrette le président de l'APOCE. A titre d'exemple, M. Zebdi a fait savoir que le blé dur est acheté par l'Etat à 4 500 DA le quintal pour être vendu par la suite aux minoteries à 2 500 DA. «Certaines minoteries malhonnêtes en profite et revendent à des prix excessifs, mais c'est fait de manière tellement professionnelle qu'il est difficile de remonter la chaîne. Sur les factures, ils ne laissent aucune trace», a souligné notre interlocuteur. Par ailleurs, l'APOCE a donc fait appel au ministère du Commerce pour une réelle collaboration en vue de mettre fin à ces spéculateurs de la semoule. L'APOCE a proposé plusieurs solutions dont la révision du décret 07/492, qui ne parle que de la semoule conditionnée dans des sacs de 25 kg et n'évoque pas celle de 1 kg. Le président de l'APOCE n'a pas manqué d'exprimer son souhait de voir tout le monde s'impliquer campagne afin de garantir sa réussite et mettre fin aux pratiques des opérateurs économiques qui ne font que doubler, voire tripler, leur bénéfices sur le dos du simple citoyens. A cet effet, M. Zebdi s'est félicité que nombre d'associations ont adhéré à la campagne, notamment l'UGCAA et l'association nationale des commerçants algériens, dirigée par M. Boulenouar.

M. Zebdi a tenu à noter qu'un numéro court (33-11) sera également fonctionnel à partir du 1er février pour permettre aux citoyens et aux commerçants de dénoncer ces pratiques. «Ce numéro concerne tous les opérateurs de téléphonie mobile», signale M. Zebdi.

Lynda Louifi

JOURNÉE D'ÉTUDE DE L'UNION GÉNÉRALE DES COMMERÇANTS ET ARTISANS ALGÉRIENS

Les prix subventionnés doivent demeurer inchangés

L'UNION GÉNÉRALE des commerçants et artisans algériens a organisé hier à l'Aurassi une journée d'étude regroupant ses adhérents de l'ensemble du territoire national. Ils sont venus malgré le mauvais temps de 46 wilayas, seules celles de Tamanrasset et de Tindouf ont fait défaut. Un vibrant hommage a été rendu au regretté Bakhti Belaïd, ministre du Commerce, décédé jeudi dernier. Dans son allocution d'ouverture, Salah Souilah, secrétaire général de l'Union générale des commerçants et artisans algériens, a invité la corporation à faire preuve d'esprit de solidarité avec toutes les forces de la nation en ces moments difficiles de la baisse des revenus du pays. Le pouvoir d'achat des citoyens est mis à rude épreuve et les commerçants ne doivent pas le miner encore. Il a fait savoir que bien que les prix soient libres sur le marché, il est du devoir du commerçant de les maintenir à des taux raisonnables. A propos des denrées subventionnées, Salah Souilah a été très ferme, exhortant les commerçants à les respecter scrupuleusement sous peine de sanctions élevées. Concernant les grèves du 2 janvier des commerçants dans les wilayas de Béjaia et de Bouira, le secrétaire général s'est félicité de leur arrêt grâce à la bonne volonté de tous et à la raison. Il a loué les commerçants de Tizi Ouzou qui n'ont pas, dans leur entière majorité, observé ce débrayage. A propos des prochaines législatives, Salah Souilah s'est déclaré fier que les commerçants y participent soit en tant qu'électeurs, soit en tant que candidat et cela, dans les plus grands partis de notre monde politique. Il leur a demandé d'être dignes de la confiance du peuple et de placer tous leurs efforts dans le développement et la stabilité de l'Algérie. Intervenant, le directeur général de la CASNOS a annoncé que le montant du recouvrement des cotisations de l'exercice 2016 a presque doublé par rapport à l'exercice précédent. Il prévoit que ces chiffres positifs soient encore maintenus pour cette année 2017 grâce à la prise de conscience et de l'esprit citoyen des commerçants. A propos des dettes fiscales des commerçants, l'administration des impôts accorde des échéances pour leur paiement.

Kamel Cheriti

ELECTIONS LÉGISLATIVES

Le gouvernement Sellal lâche du lest

Dans une des ses dernières interprétations, le département de Bedoui vient de conforter certains partis politiques, notamment ceux qui sont obligés de réunir des milliers de signatures de citoyens pour pouvoir faire valider leur participation aux prochaines élections législatives.

C'est ainsi que la fameuse barre des 4%, inscrite dans la loi électorale, sera contournée subtilement. La ficelle ou la ruse aura été donnée par le ministère de l'Intérieur, qui conseilla aux petits partis de créer des alliances ou des blocs politiques. D'ailleurs, ces derniers ne cessaient d'exprimer leurs appréhensions et leur angoisse quant à cette barre électorale, devenue presque infranchissable. Surtout lorsqu'on sait que pour chaque siège de député, la loi oblige la liste à réunir 250 signatures de citoyens certifiées auprès des collectivités locales. C'est ainsi que pour une wilaya qui possède 15 sièges, il en faudra présenter quelques milliers. L'opération n'est pas facile, notamment pour ces formations naissantes politiquement, qui ont besoin d'une visibilité antérieure afin de se faire reconnaître auprès de l'opinion locale. Ces inquiétudes sont partagées par une trentaine de partis qui n'ont pas attendu les récentes décisions du gouvernement, pour réclamer plus de souplesse dans l'application des dispositifs contraignants de la loi électorale. C'est d'ailleurs le même cas de figure qui s'est posé quant au problème du calcul des 4% pour l'Alliance de l'Algérie verte, qui regroupe trois partis islamistes. Faut-il exiger des signatures séparément pour ces trois partis qui vont entrer dans les législatives ou "fermer l'œil"? Pour le gouvernement, c'est tranché définitivement.

De plus, il semble bien que les autorités publiques ont répondu favorablement également aux doléances de ces petits partis, en anticipant déjà leur volonté de constituer un nouveau front politique et électoral. C'est ainsi qu'avant-hier, une quinzaine de petits



partis ont créé une instance nationale en prévision des élections législatives. Dans un communiqué sanctionnant la naissance de leur bloc, ils ont appelé à l'annulation de la condition relative à l'obtention de 4% des voix exprimées lors des dernières législatives de 2012, sésame pour participer à celles de 2017. Selon eux, cette "condition prive la majorité des partis de la participation, ce qui est contraire aux dispositions de la dernière révision constitutionnelle". Selon les signataires de ce communiqué, cette disposition impactera "directement le taux de participation et encouragera le boycott".

Autrement dit, le gouvernement veut mettre tous les atouts pour encourager l'électorat national à voter, d'autant qu'on sait que les législatives algériennes connaissent les taux de participations les moins élevés, pour ne pas dire les plus faibles depuis pratiquement 20 ans. En lâchant du lest, en jouant la souplesse, le gouvernement Sellal veut créer toutes les conditions favorables à la concrétisation d'un bon score de participation. D'ailleurs, la hantise de l'abstention demeure comme un épouvantail et il faudra certainement plus pour "obliger" ou "convaincre" l'électorat national, notamment les tranches d'âge entre 20 et 35 ans, à répondre présent au rendez-vous du 4 mai prochain. **H.R.**

SOMMET DE L'UNION AFRICAINE

Sellal : «Un emploi rationnel des ressources financières s'impose»

LES CRISES socioéconomique et financière auxquelles fait face l'Afrique ces dernières années ont fini par rattraper le discours politique. Les multiples tentatives des pays africains -en solo pour les uns ou en groupe pour d'autres- de s'amarrer aux puissants de ce monde reflètent, on ne peut mieux, l'état de prise de conscience de leurs dirigeants face aux défis du siècle. Une prise de conscience qui fait que nombre de pays longtemps exploités par l'Occident semblent ne plus s'en tenir à leur statut d'éternels soumis. Aussi, ce concert des nations africaines ne laisse plus indifférents ceux qui jadis ne voyaient aucun intérêt à y adhérer mais qui, aujourd'hui, tentent un repositionnement de l'intérieur.

Un continent dont les potentialités énergétique, minière et humaine ne laissent plus indifférents les pays occidentaux qui continuent d'entrevoir un comptoir pour leurs produits, tous secteurs confondus.

C'est pourquoi les membres de l'Union africaine participants au sommet d'Addis Abeba s'attendent à trouver des réponses claires et sans ambiguïté à certaines de leurs préoccupations, dont la lancinante question du financement de l'Union. Une question qui a la part belle dans le projet de réforme de l'organisation que doit présenter l'équipe d'experts dirigée par le président rwandais, Paul Kagamé. L'autre point non moins important pourrait aussi être ressuscité à l'occasion, qui est comment rendre ses organes plus efficaces ou encore quelles stratégies pourraient se présenter à l'Union, à même de lui permettre d'augmenter sa capacité à faire face, sans l'immixtion de forces occidentales, aux crises alimentaire, migratoire ou encore sécuritaire que subit le continent, à l'image de ce qui ce passe au Sahel, en République démocratique du Congo ou encore au Soudan du Sud.

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a d'ailleurs indiqué hier dans la capitale éthiopienne que le processus de réforme de l'Union « s'impose en tant que nécessité », soulignant l' « importance particulière » qu'attache l'Algérie à ce processus.

« Le processus de réforme de l'Union africaine que nous avons décidé de confier au président Kagamé s'impose en tant que nécessité. Il intervient dans un contexte particulier, marqué par le besoin de répondre aux impératifs d'intégration et de développement de l'Afrique, mais aussi aux mutations globales en cours dans le monde », a souligné Sellal dans son intervention devant un parterre des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine sur la question de la réforme de l'Union.

Le Premier ministre a tenu aussi à souligner l'importance particulière qu'accorde l'Algérie au processus de réformes structurelle et institutionnelle de l'UA, réitérant à cette occasion la « disponibilité entière » de l'Algérie « à contribuer à son aboutissement ».

Sellal, qui représentait le chef de l'Etat lors de cette réunion, a fait remarquer que l'UA « continue de faire face à des défis multiformes, liés notamment à des dysfonctionnements structurels, des difficultés financières et des lacunes en matière de coordination au sein du système institutionnel de notre organisation », affirmant que la prise en charge de ces défis « passe, essentiellement, par une démarche pragmatique basée sur l'emploi rationnel des ressources financières limitées et leur affectation à la réalisation de nos programmes et projets de développement de l'Agenda 2063 ».

Abordant les difficultés financières auxquelles est confrontée l'UA, Sellal a souligné qu'elles « doivent, évidemment, faire l'objet d'une prise en charge urgente de manière consensuelle, et mise en œuvre avec la contribution active de tous ». Le représentant du chef de l'Etat a, à cette occasion, rappelé la décision « historique » prise lors du sommet de l'UA à Kigali en juillet 2016, prévoyant l'instauration d'une taxe de 0,2% sur les importations des Etats membres, « une décision dont l'opérationnalisation fait l'objet d'un travail minutieux mené sous l'autorité de nos ministres des Finances », a-t-il relevé.

Des décisions qui seront aussi tributaires de la volonté qu'afficheront les nouveaux membres de la commission exécutive de l'Union, notamment après le départ de sa présidente Dlamini-Zuma, qui reste, à en croire des observateurs, la grande inconnue de la prochaine étape de ce concert des nations africaines.

Amine B.

LA PRÉSIDENTE DE LA COMMISSION DE L'UA, DLAMINI ZUMA, L'A BIEN SOULIGNÉ

«La décision finale sera communiquée au Maroc après le sommet»

LA PRÉSIDENTE de la Commission de l'Union africaine (UA), Dlamini Zuma, a informé jeudi dernier le ministre marocain des Affaires étrangères, Salaheddine Mezouar, que la demande du Maroc «a été mise sur l'agenda du sommet au niveau des chefs d'Etat et de gouvernement et que la décision finale sera communiquée au Maroc après ce sommet, prévu les 30 et 31 janvier», selon le communiqué de l'Union africaine. Lors de cette rencontre, il a été question de l'état d'avancement de la demande du Maroc de réintégrer l'UA après avoir adopté l'Acte constitutif de cette organisation. Le communiqué a bien fait de mentionner «l'état d'avancement» et non pas le retour définitif du Maroc au sein de l'UA. Le texte est suffisamment explicite. Le Maroc a demandé à l'Union africaine sa réintégration sans condition. L'Union africaine, suivant le protocole, a écrit à tous ses pays membres pour recueillir leurs avis sur cette question. L'adhésion du Maroc n'est donc pas inscrite à l'ordre du jour de ce 28e sommet comme mentionné par les officiels marocains. La demande sera examinée par les chefs d'Etat et de gouvernement durant le sommet et une réponse définitive sera donnée après les travaux de la rencontre qui s'ouvriront aujourd'hui. Un vote des chefs d'Etat africains devra confirmer aujourd'hui si oui ou on la demande est acceptée. Ainsi, la présence du roi du Maroc au sommet n'est pas acquise. Le drapeau marocain ne flottera pas encore dans l'enceinte de la salle des conférences. Son éventuelle adhésion sera examinée lors d'un prochain sommet à une date qui sera déterminée à l'issue de celui-ci. Son déplacement à Addis-Abeba n'est qu'une autre manœuvre de plus à mettre à l'actif de ce pays habitué à ce genre d'éclat. La campagne médiatique faisant croire au retour du Maroc à ce sommet n'est que pure affabulation. Pour faire bonne figure, le roi a invité hier certains chefs d'Etat, tous issus de la CEDEAO, très proche des thèses françaises, à un dîner dans un grand palace de la capitale éthiopienne pour continuer son travail de division. En effet, le prochain président en exercice de l'UA sera la guinéen Alpha Condé, qui sera investi à l'issue de ce sommet en remplacement du Tchadien Idriss Deby. Les pays anglophones ainsi que l'Algérie ont décliné cette invitation. Ce 28e sommet des chefs d'Etat, qui a pour thème : «Exploitation du dividende démographique en investissant dans la jeunesse» revêt beaucoup d'enjeux. Cette session, en elle-même, est différente des autres parce qu'elle va permettre le renouvellement du bureau exécutif de la Commission et l'élection du président ou de la présidente de la Commission de l'Union africaine qui va succéder à Mme Dlamini Zuma. Les pays membres de l'UA vont aussi procéder au renouvellement des 8 commissions techniques qui composent le bureau exécutif de la Commission de l'institution. Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, qui représente le président Bouteflika à ce sommet s'est entretenu hier à Addis-Abeba avec le SG de l'Organisation des nations-unies, Antonio Guterres. Dans une déclaration à la presse à l'issue de cette rencontre, M. Guterres s'est félicité de la «coopération importante» qui existe entre l'Algérie et son organisation et qui touche à différents domaines comme les changements climatiques, le développement, de la paix et la sécurité. Le SG de l'ONU a indiqué également avoir abordé avec Sellal «des préoccupations mutuelles» comme la situation au Mali, en Libye et la question du Sahara occidental : «Nous avons eu un échange de vues très important et très utile», a-t-il souligné.

Hocine Adryen



GHARDAÏA

160 foyers raccordés au réseau de gaz naturel à Daya Ben Dahoua

CENT soixante foyers, situés dans la bourgade rurale de Chaâbet El-Hamra, dans la commune de Daya Ben Dahoua à une vingtaine de km au nord de Ghardaïa), ont été raccordés dimanche au réseau de gaz naturel. L'opération a nécessité la mobilisation, sur le programme quinquennal 2010-2014, d'une enveloppe de plus de 8 millions de DA pour la réalisation d'un réseau de transport de près de 3 km linéaires, selon les responsables locaux de la société de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz, SD-Centre).
Cette mise en service, effectuée en présence des autorités locales, a été accueillie avec une grande satisfaction par la population locale concernée, visiblement soulagée des difficultés d'approvisionnement en gaz butane en cette période hivernale.
Le wali de Ghardaïa Azzedine Mechri a mis l'accent, lors de sa visite dans la commune de Daya Ben Dahoua, sur l'urgence de mener l'ensemble des programmes initiés par les pouvoirs publics à leur terme, en accélérant le rythme des travaux afin d'améliorer les conditions de vie du citoyen. L'amélioration des conditions de vie du citoyen, notamment en zones rurales, permet de fixer la population et d'encourager le travail de la terre, a-t-il souligné. La wilaya de Ghardaïa dispose actuellement d'un réseau de distribution de gaz estimé à 1 561 km, et compte quelque 125 000 abonnés au réseau d'électricité et 74 000 au réseau de gaz, soit un taux d'électrification de 97% et un taux de pénétration de gaz de 78%, selon les informations fournies par la direction locale de la SD-Centre.

S. N

TIZI OUZOU

Marche des étudiants en chirurgie dentaire.

C'est sous un temps grisâtre, avec de la bruine de temps à autre, que les étudiants en chirurgie dentaire de la faculté de médecine de l'université Mouloud-Mammeri ont effectué, hier, une marche de protestation à partir du portail de leur faculté jusqu'au siège de la wilaya. Les manifestants, au nombre de 300 environ, ont décidé cette action pour exiger, encore une fois, du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique la satisfaction pleine et entière de leur plate-forme de revendications.
Il s'agit, entre autres, de reclasser la catégorie concernant les chirurgiens-dentistes exerçant dans la fonction publique, qui est actuellement de 13, pour la porter à 16, de créer d'autres filières scientifiques en corrélation avec la science de la chirurgie dentaire, de porter la pratique de stages de perfectionnement, de deux à ce jour, à cinq. Les étudiants, une fois devant le siège de la wilaya, ont formé une délégation qui a été reçue par le chef de cabinet de la wilaya.
Il convient de relever également que la manifestation estudiantine s'est déroulée pacifiquement. Pour leur part, les autorités de la wilaya ont promis aux étudiants de transmettre leur plate-forme de revendications au ministère concerné.

Saïd Tissegouine

LOGEMENTS À BÉJAÏA

Entre le retard dans la réalisation et l'insuffisance des dotations

«Le taux d'occupation de logement (TOL) a enregistré une nette évolution dans la wilaya de Béjaïa. Il est passé de 6% entre 2005 et 2011 à 5,15% entre 2012 et 2016», a indiqué le directeur du logement et des équipements publics lors du conseil de wilaya consacré au secteur et présidé par le wali Mohamed Hattab mercredi dernier.



Le même responsable a indiqué que «le parc logement de la wilaya de Béjaïa a évolué au même titre que la population de la wilaya. Il est passé de 185 266 logements en 2005 à 274 815 logements à fin septembre 2016, et le nombre de la population de la wilaya de Béjaïa est passé de 901 150 à 963 600 âmes». La wilaya de Béjaïa a bénéficié de différents types de programmes de logement, à savoir LSL/LPL, RHP, LSP/LPA, rural, LV, LPP, etc. Les dotations en logement privé sont estimées à 108 765 unités dont 58 172 achevées, 39 192 en cours de réalisation, 478 à l'arrêt eu égard à des contentieux et 8 154 unités non encore lancées.
Un programme 23 600 unités de logement de types LSL, LPL et RHP a été aussi accordé à la wilaya de Béjaïa dont 8 219 unités sont achevées, 13 883 en cours de réalisation, 288 à l'arrêt pour divers contentieux et 1 210 en voie de lancement, indique-t-on. Les dotations en logements LSP et LPA sont estimées, quant à elles, à 7 205 unités dont 5 016 achevées, 1 583 en cours de réalisation, 190 à l'arrêt et 416 en voie de lancement. Ainsi, les programmes de logements ont atteint les 46 853 unités 37 894 achevées, 7 926 en cours de réalisation et 1 879 logements en cours de lancement). S'agissant du programme ADDL, il a été doté de 10 900 unités dont 3 900 en cours de réalisation et 7 000 autres qui ne sont pas encore lancées. Ce programme accuse un grand retard et peine à prendre son envol. Concernant le programme de logements publics promotionnels dits LPP/ENPI, la wilaya a bénéficié de 1 500 unités au total dont 236 en cours de réalisation, 110 en voie de lancement et 1 154 pas encore lancées. Pour le promotionnel privé, «le nombre d'unités inscrites sont estimées à 18 707 unités dont 7 043 achevées et 11 664 en cours de réalisation», a-t-on indiqué, sans préciser le taux d'avancement des 11 664 unités lancées. S'agissant de la situation des aides de l'Etat dans le cadre de l'habitat rural depuis 2002 à fin décembre 2016, elle est de 49 653 unités dont 40 331 achevées, 8 137 en cours de réalisation et 1 185 unités qui ne sont pas encore lancées. Pour le premier responsable de la wilaya, «le programme de logement de la wilaya ne reflète guère les attentes et les besoins réels des citoyens de la wilaya de Béjaïa. Un travail doit être lancé pour rattraper ce manque», ajoute-t-on. Une déclaration qui balaie celle de l'ex-wali qui avait dit tout fait le contraire. D'ailleurs, c'est dans ce sens qu'«une demande va être adressée au ministère de l'Habitat pour l'octroi d'un programme supplémentaire dans les prochains jours, sachant qu'un quota supplémentaire de 6 000 logements de type ADDL a déjà été attribué dernièrement après l'intervention du wali auprès du ministre de l'habitat», a souligné notre source. Concernant la méthode de travail du wali, celle-ci est «basée sur le respect afin de garantir un climat de travail serein», fait-on observer. Le premier responsable de la wilaya a exigé des autorités du secteur de faire en sorte de relancer, au cours de ce semestre, tous les projets à l'arrêt».
Pour lui, «un autre saut qualitatif sera réalisé au cours du deuxième trimestre avec l'intégration, dans le programme en cours, de la conception de cités intelligentes où tous les réseaux devraient être enfouis pour ne pas agresser visuellement l'œil». A cet effet, «le chef de l'exécutif a signé un arrêté portant création d'un comité d'architecture, présidé par le secrétaire général et composé notamment des directeurs du logement, de l'urbanisme, des équipements, environnement, mais aussi des architectes et des techniciens». Ce comité aura pour mission d'examiner tous les grands projets de la wilaya, devra les valider et donner son avis sur tous les projets avant que le permis de construire ne soit délivré. Il a par ailleurs, instruit les membres de ce comité «pour penser à la réalisation des cités vertes avec énergie propre (utiliser le LED)», estimant à ce propos, que «le citoyen a le droit d'accéder au confort dans sa cité». Dans le registre de la réhabilitation du bâti endommagé par les séismes de novembre 2012 et de mai 2013, «le wali avait ordonné au directeur du logement d'assainir rapidement la situation, estimant qu'il est inconcevable de faire attendre les citoyens sinistrés, encore plus après 5 années d'attente». Car sur les 2992 constructions qui avaient été endommagées par les séismes selon le recensement du CTC 1 351 seulement ont été réhabilitées, 289 sont en cours de travaux et 1 352 unités sont en attente de travaux. Le chef de l'exécutif a par ailleurs insisté auprès du directeur du secteur ainsi que du secrétaire général de la wilaya afin d'être strictes lors de l'élaboration des cahiers des charges, et les délais de réalisation ne doivent plus dépasser, dorénavant, un an, ceci sans oublier un suivi rigoureux des chantiers qui devra être effectué à l'avenir par l'administration, laquelle aura également un droit de regard sur l'architecture des programmes, a-t-on souligné. «La wilaya de Béjaïa souffre d'une pollution visuelle avait-il constaté, estimant qu'elle ne mérite pas de vivre cette situation vu la place prestigieuse qu'elle occupait dans le Bassin méditerranéen».

N. Bensalem



AFFAIRE D'OUSSAMA HANNICHE ALIAS « OUSSAMA ESCOBAR »

Les juges renvoient les inculpés devant le tribunal criminel d'Alger

C'est sous haute surveillance sécuritaire que le président de la 8e chambre pénale près la cour d'Alger, Hellali Tayeb, ainsi que ses deux conseillers se sont déclarés qualitativement incompétents pour statuer dans l'affaire du narcotrafiquant Hanniche Oussama alias « Oussama Escobar», et les 18 autres inculpés.

Le mis en cause, qui s'était évadé de la prison d'El Harrach avant d'être arrêté suite à une minutieuse enquête de la Gendarmerie nationale, en plein centre-ville d'Ain Témouchent, et les autres accusés, devront répondre devant le tribunal criminel d'Alger des graves accusations portées à leur encontre au cours de l'instruction judiciaire.

Les juges ont répondu favorablement aux demandes du procureur général qui a déclaré, lors des débats qui ont duré plus de 10 heures, que la chambre pénale n'est pas qualitativement compétente pour se prononcer dans cette affaire.

M. Akrout, en sa qualité de procureur général, a souligné que le mis en cause devait être poursuivi en matière criminelle, conformément à l'article 177, alinéa du code pénal, pour gestion d'une association de malfaiteurs.

Il a par ailleurs estimé que les peines prononcées lors du premier jugement devaient être revues, car l'article par lequel il est poursuivi stipule que les sentences doivent être comprises entre 10 et 20 ans de prison ferme.

Pour rappel, l'inculpé a déclaré le 15 janvier dernier lors de son audition que « les véritables complices qui m'ont aidé à menfuir de la prison d'El Harrach ne sont pas dans le box des accusés mis à part l'avocate. Mes complices sont des hauts placés qui m'ont porté aide et assistance de l'extérieur de la prison. J'ai donné leurs noms non seulement aux gendarmes, au procureur de la République mais aussi au juge d'instruction qui a instruit l'affaire, en vain; ma dénonciation est restée sans suite. Au lieu de vous pencher sur les petites têtes, monsieur le président, je vous demande d'ordonner l'arrestation de ceux qui font rentrer cette marchandise du Maroc !»

L'accusé, entouré des gendarmes de la compagnie de Bouzaréah, a affirmé au président de l'audience qu'il « continuera à profiter des occasions pour quitter sa cellule de la prison de Koléa. Si ces occasions me sont données, je n'hésiterai pas à prendre la fuite ! »

Il a reconnu avoir chargé l'avocate Laoudj Zahira de le faire évader de la prison. Il a déclaré au président dans le même contexte qu'il a arrêté la date et l'heure avec elle et lui a suggéré de ne pas remettre le badge 11 qui lui a été remis par l'agent du pénitencier deux jours auparavant. Le baron de la drogue a,



par ailleurs, indiqué que l'avocate l'a accompagné jusqu'à la sortie de la prison où l'attendait son père et son voisin.

Il a en outre tenu à souligner que son père et ses frères étaient au courant de son évasion et du plan qu'il a tracé avec son avocate mais que par contre, sa mère ne savait absolument rien sur cette affaire.

Appelée à la barre pour donner sa version des faits, l'avocate a déclaré au président : « Son père m'a appelé et m'a dit qu'Oussama voulait me voir à la prison. Il m'a remis 30 millions de centimes.»

Et d'ajouter les larmes aux yeux. « Lorsque je me suis présentée à la prison d'El Harrach, le mis en cause m'a donné l'ordre d'appliquer à la lettre ses directives; il m'a dit que je devais tout faire pour faire réussir son évasion et m'a proposé pas moins d'un milliard ! »

« Au départ et vu la situation financière désastreuse dans laquelle je vivais, j'ai accepté mais le jour « J », je lui ai ramené un costume, une paire de lunettes et des chaussures et même une perruque; j'ai eu très peur et j'allais revenir sur ma décision mais il m'a menacé de tuer mon fils que je n'ai pas revu depuis mon incarcération !»

Elle a par ailleurs affirmé au président:

«Les inculpés incarcérés au même titre que moi n'ont rien à voir dans cette affaire. Les gardiens emprisonnés ne savaient pas que j'allais le faire sortir de la prison»

Les autres inculpés, notamment l'épouse d'Oussama Hanniche et son clandestin qui prépare un master en droit ont nié avoir eu l'intention de porter aide et assistance au mis en cause.

Son épouse a déclaré aux juges : « Je ne savais pas qu'Oussama était un baron de la drogue. Je ne l'ai appris que lorsque le juge d'instruction du pôle judiciaire du tribunal d'Alger me l'a dit ».

Quant au jeune clandestin, il a expliqué : «Mon seul tort est d'avoir donné mon portable avec lequel l'épouse a appelé Oussama».

Les gardiens de l'établissement pénitentiaire inculpés ont nié avoir participé d'une manière directe ou indirecte à l'évasion du mis en cause.

Quant à son complice à savoir Belaskri, qui purge une peine de 12 ans de prison ferme, il a nié avoir porté aide et assistance au principal inculpé.

Les prévenus qui se sont succédé ont clamé leur innocence : « Nous n'avons rien à voir dans cette affaire, c'est pourquoi nous sollicitons d'être blanchis des faits qui nous sont reprochés notamment au niveau de l'instruction judiciaire ».

Les avocats de la défense à l'instar de Youcef Merrah et Tahar Khiar, ont demandé la relaxe pure et simple en faveur de leurs clients. Ils ont estimé que : « L'instruction judiciaire a été bâclée. Le juge d'instruction devait ordonner aux enquêteurs un complément d'information et ne pas se contenter des procès-verbaux établis par la Gendarmerie nationale ».

Ils n'ont pas caché leur mécontentement quant à la non poursuite judiciaire du directeur et de son adjoint dans cette affaire : « Au lieu d'être poursuivis en matière pénale pour négligence manifeste ayant permis l'évasion d'un détenu, les concernés ont été promus!»

Il convient de signaler que le mis en cause a été arrêté et placé en détention à la nouvelle prison de Koléa avant d'être transféré à celle d'El Harrach, car le juge d'instruction du tribunal de Blida s'est dessaisi du dossier en faveur de son collègue, à savoir le juge d'instruction du pôle judiciaire d'Alger dans le cadre de l'affaire des 56 quintaux de kif traité saisis par les services de sécurité.

Toutes les décisions judiciaires qui devaient être prononcées, le 22 janvier dernier, par le président de la 8e chambre pénale de la cour d'appel d'Alger ont été ajournées suite à la convocation du président M. Hellali Tayeb. Le juge en question qui a été remplacé par Mme Ghedar Nadia lors de l'audience pénale. Il a été installé comme président de l'une des commissions chargées de la surveillance des élections qui se tiendront au printemps prochain.

Redouane Hannachi

LES SERVICES DE SÉCURITÉ MULTIPLIENT LES DESCENTES ET OPÉRATIONS CONTRE LES TRAFIQUANTS

Démantèlement d'un réseau à Staouéli et d'un autre au port d'Alger

LA LUTTE contre la criminalité organisée sous toutes ses formes bat son plein. Les gendarmes de Staouéli ont réussi, avant-hier, à démanteler un vaste réseau criminel de trafic, vol et escroquerie dont ont été victimes plusieurs dizaines de personnes. En démantelant le réseau, les éléments de la Gendarmerie nationale de Staouéli ont arrêté quatre individus, comme ils ont récupéré un véhicule et saisi une somme d'argent et des armes blanches, a indiqué hier un communiqué des mêmes services.

Selon la Gendarmerie nationale, ce groupe de malfaiteurs était spécialisé dans le vol, l'escroquerie et la falsification de dossiers des véhicules. Les quatre individus impliqués sont âgés entre 25 et 38 ans, précise le communiqué. Les membres de la bande utilisaient une page Facebook consacrée à l'achat de véhicules accidentés pour attirer les victimes, qui se faisaient voler leur argent sous la menace. Les mis en cause ont été déférés devant le procureur de la République de Chéraga, lequel a ordonné leur mise en détention.

Par ailleurs, une tentative de contrebande d'une très importante quantité de cigarettes et de tabac à chiquer a été déjouée, avant-hier, par les éléments de la Police des frontières (PAF) au port d'Alger. Ici, les brigades criminelles relevant des services de la Sûreté nationale ont déjoué une tentative de contrebande d'une importante quantité de cigarettes et de tabac à chiquer destinée à l'Europe, a indiqué avant-hier un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale. Les mêmes services ont saisi 562 paquets de cigarettes et 425 boîtes de tabac à chiquer et identifié deux suspects, précise le communiqué. Par ailleurs, les services de sûreté des wilayas d'Alger et de Tébessa ont effectué des descentes dans certains quartiers suspects. L'opération a permis l'arrestation de 107 personnes pour divers délits, dont la détention et la consommation de drogues et le port d'armes blanches. L'opération s'est soldée par la saisie de 32 grammes de cannabis, 384 comprimés psychotropes et 18 armes blanches. Les personnes arrêtées ont été présentées devant les juridictions compétentes pour détention et trafic de drogue et de psychotropes et port d'armes blanches, affirme la même source.

S. A.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
O.P.G.I. BORDJ BOUARRERIDJ

NIF : 09923401024034

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHES ET D'INFRUCTUOSITE

Conformément à l'article **82** du décret présidentiel **15/247** du **16/09/2015** portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, L'office de promotion et de gestion immobilière de la wilaya de B.B. ARRERIDJ informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités maximales **N° 09/D.M.O/2016** paru dans les quotidiens nationaux (الموعد اليومي en date du 02/07/2016 + **Le Jeune Indépendant** en date du **03/07/2016**) et le bulletin officiel de l'opérateur public **BOMOP** relatif à la réalisation de **1551** logements publics locatifs (lot voiries et réseaux divers) à travers la willaya de B.B.Arreridj, que les marchés sont attribués provisoirement comme suit :

COMMUNE	PROGRAMME	MARCHE	NBRE LOGTS PAR LOT	ENTREPRISE ATTRIBUTAIRE	DELAI DE REALISATION PAR LOT (MOIS)	NIF	MONTANT DU MARCHE EN D.A EN T.T.C	OBSERVATION
GHILLASSA	Quinquennal 2010-2014 R.H.P 2ème Tr 2010	01	50	**Infructueuse**				
SIDI EMBAREK	Quinquennal 2010-2014 R.H.P 1ère Tr 2010	02	100	MEDOUR BOUALEM	3 MOIS	198534010234044	15 879 442.00	Moins Disante
MANSOURAH	R.H.P 2ère Tranche 2009	03	141	MAGHRAOUI SAAD	4 MOIS	196234200005349	44 005 074,66	Moins-Disante
BIR KASD ALI	Quinquennal 2010-2014 R.H.P 1ère Tr 2010	04	150	MIHOUB SABIRA	4 MOIS	198834010637818	29 007 231,61	Moins-Disante
AIN TAGHROUT	Quinquennal 2010-2014 LPL 3ème Tr 2011	05	100	ASSAA ALLAL	3 MOIS	197434010123247	28 250 051,62	Moins-Disante
RAS EL OUED	Quinquennal 2010-2014 LPL 3ème Tr 2011	06	110	S.N.C CHAOUA	4 MOIS	00103401901O066	26 692 127,45	Moins-Disante
BORDJ GHEDIR	Quinquennal 2010-2014 LPL 3ème Tr 2011	07	100	**Infructueuse**				
AIN TAGHROUT	Quinquennal 2010-2014 LPL 3ème Tr 2011	08	100	**Infructueuse**				
BIR KASD ALI	Quinquennal 2010-2014 R.H.P 2ère Tr 2010	09	100	**Infructueuse**				
SIDI EMBAREK	Quinquennal 2010-2014 R.H.P 2ème Tr 2010	10	100	BECHAMI ABDELLAH	85 JOURS	195834110039434	30 646 762.03	Moins-Disante
EL ANNASSER	Quinquennal 2010-2014 LPL 1ère Tr 2011	11	100	MIASSA LAYACHI	4 MOIS	196119430035924	27 730 154.24	Moins-Disante
BIR KASD ALI	Quinquennal 2010-2014 LPL 1ère Tr 2011	12	100	SNC FRERES ALLOUI	4 MOIS	00834319008146	22 698 593,20	Moins-Disante
KHELIL	R.H.P 2ème Tranche 2009	13	50	**Infructueuse**				
EL ACHIR	Quinquennal 2010-2014 LPL 2ème Tr 2011	14	250	DAHMAR NACIR	5 MOIS	197934110171134	83 004 147.53	Moins-Disante

Les soumissionnaires non attributaires et qui sont intéressés de prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres sont invités à se rapprocher de l'OPGI de BBA dans les **03** jours suivant la date de la première publication du présent avis dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP.

Tout soumissionnaire contestant ce choix, peut introduire un recours auprès de la commission des marchés compétente dans un délai de dix (**10**) jours à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens Nationaux ou au BOMOP, et ce, conformément à l'article **82** du décret présidentiel **N°15/247** du **16/09/2015** portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public,

LA DIRECTRICE GENERALE

Le Jeune Indépendant **du 30/01/2017/ANEP N° 502 374**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
LA WILLAYA DE LAGHOUAT
DIRECTION DE L'URBANISME ET L'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION

LAGHOUAT-ROUTE DE DJELFA
NUMERO D'INDENTIFICATION FISCAL-NIF: 099803019005331

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

En application des dispositions du décret présidentiels N° 15-247 en date de 16/09/2015 portante réglementation des marchés publics et des délégations de service public.
La DIRECTION DE L'URBANISME ET L'ARCHITECTURE et de la construction de la wilaya de Laghouat.
Informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participe à l'avis d'appel d'offre nationale
N° : **22/2016** lancées dans les quotidiens «le jeune independant » en Date du 10/08/2016 portant à la réalisation des travaux publique de grande mosque a laghouat :

LOT N°01 Haut Tension
LOT N°02 Baisse Tension
LOT N°03 Aménagement Et VRD (Aménagement Extérieur – AEP Et Gaz-Assainissement- Eclairage Extérieur – Réseau Anti -Incendie)

qui a l'issue de l'évaluation des offres techniques et financier conformément aux critères prévus dans le cahier des charges , le marché relatif a ce projet est attribue provisoirement à :

ENT	Désignation Du Projet	Montant/DA	Délai	OBS
ABDELHAFIDHI MOHAMED LARBI Nif *198303010085240*	**LOT N°01** Haut Tension	63.045.918.00	15MOIS	**Moint Disant**
BEN KHECHIBA ABDERAHMANE Nif *197303010178632*	**LOT N°02** Baisse Tension	16.136.991.00	12 MOIS	ENTREPRISE QUALIFIE TECHNIQUEMENT
BELHBIB YOUCEF Nif *196817010122541*	**LOT N°03** Aménagement Et VRD (Aménagement Extérieur – AEP Et Gaz-Assainissement- Eclairage Extérieur – Réseau Anti -Incendie)	16.906.792.50	16 MOIS	**Moint Disant**

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant, peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la wilaya de Laghouat dans un délai de 10 dix jours à compter de la date de la première parution du présent avis dans les journaux aux.

Le Jeune Indépendant du 30/01/2017/ANEP N° 502 434

REPUBLQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya/ BBARRERIDJ
DAIRA/ BBARRERIDJ
COMMUNE/ BBARRERIDJ
Numéro fiscale// 098434015066717

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément a L'article 52 et 65 du décret présidentiel 247/2015 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Le Président de L'APC de Bordj Bou-Arreridj informe que l'avis D'Appel a la Candidature. journal Le jeune indépendant en date du : 13/11/2016 et al fadjer en date du : 12/11/2016 Que L'opération/ REALISATION AIRES DE JEUX AUPRES DE LA MAISON DES JEUNES F/G ABD MOUMENE Qu'après l'évaluation des offres le marché est attribué provisoirement comme suit/

Lot	DESIGNATION	LE SOUMISSIONNAIRE	MONTANT	OBSERVATION
01	REALISATION AIRES DE JEUX AUPRES DE LA MAISON DES JEUNES F/G ABD MOUMENE	BELGASMI KAMEL 196234110024445	14.220.765.00 DA	Moins Disant

Les soumissionnaires peuvent introduire leur recoures dans un délais de 10 jours a compter de la parution de cet avis d'attribution auprès du comité de marché de L'APC.

Le Jeune Indépendant du 30/01/2017/ANEP N° 502 500

IRAN

Rohani critique Trump : « l'époque des murs est révolue ! »

Le président iranien Hassan Rohani a critiqué samedi, sans le nommer, le président américain Donald Trump, affirmant que l'époque de la construction de murs entre les pays était « révolue ». Il n'a toutefois pas réagi directement à la décision du président Trump d'interdire pendant trois mois l'entrée de ressortissants de plusieurs pays musulmans, dont les Iraniens, aux Etats-Unis.



« Aujourd'hui, on n'est plus à une époque où on construit des murs entre les nations. Ils (les dirigeants américains, ndlr) ont oublié qu'il y a quelques années le mur de Berlin s'est effondré », a déclaré M. Rohani lors d'un discours retransmis à la télévision d'Etat. « Il faut supprimer les murs entre les peuples.

Le monde d'aujourd'hui n'est pas un monde où l'on renforce les écarts entre les nations », a-t-il ajouté. Trump a signé mercredi un décret donnant le coup d'envoi au projet de construction d'un mur le long de l'immense frontière entre les Etats-Unis et le Mexique, sa promesse de campagne la plus emblématique. Vendredi, il a signé un autre décret pour interdire pendant trois mois l'entrée aux Etats-Unis de ressortissants de sept pays musulmans: Irak, Iran, Libye, Somalie, Soudan, Syrie et Yémen. A l'exception de ressortissants détenteurs de visas diplomatiques et officiels et qui travaillent pour des institutions internationales.

Le président Rohani s'est gardé de réagir à ce décret. L'Iran et les Etats-Unis n'ont plus de relations diplomatiques depuis plus de 37 ans, mais environ un million d'Iraniens vivent aux Etats-Unis, selon les estimations officielles iraniennes. Il s'agit de la plus forte communauté iranienne vivant à l'étranger. De nombreux Iraniens se rendent également chaque année aux Etats-Unis pour voir leur famille. Rohani, qui intervenait lors d'une conférence internationale sur le tourisme, a affirmé que depuis l'accord nucléaire avec les grandes puissances conclu en juillet 2015, l'Iran avait lui « ouvert ses portes aux touristes étrangers ».

R. I.

FRANCE

Grosse affluence aux urnes pour la primaire de la gauche



HAMON OU VALLS? Ce dimanche, les Français sont bien déterminés à faire entendre leur voix. À la mi-journée, ils étaient beaucoup plus nombreux que la semaine dernière à se rendre aux urnes. Les organisateurs ont ainsi enregistré à midi 567 563 votants sur 73 %, contre 400 000 la semaine dernière, sur 63 % des bureaux. « A midi, sur 75% des bureaux de vote (…), nous avons 567 563 votants. Ce qui représente une hausse de participation par rapport à la participation enregistrée la semaine dernière à la même heure et sur le même nombre de bureaux de vote remontés, d'un peu plus de 21% », a déclaré le président du comité d'organisation de la primaire, le député PS Christophe Borgel, cité par l'AFP. Comme l'indique le Lab d'Europe 1, la participation des Français de l'étranger, qui votent avant ceux de métropole, a doublé par rapport au premier tour. Après seulement 1,6 million de votants au premier tour (soit un million de moins qu'en 2011), les deux finalistes espèrent approcher « les deux millions de votants », soit moitié moins tout de même que pour la primaire de la droite en novembre. M. Valls a besoin d'un sursaut de participation pour renverser des chiffres et une dynamique qui ne lui sont pas favorables, comme en témoigne la différence d'ambiance et d'affluence dans les rassemblements de l'entre-deux tours. Les candidats quant à eux ont voté avant midi, Benoît Hamon à Trappes, son fief électoral, et Manuel Valls à Evry. Arnaud Montebourg, arrivé 3e au premier tour et qui a exprimé son soutien à Benoît Hamon, s'est lui aussi rendu aux urnes ce dimanche. Sur les réseaux sociaux, nombreux étaient ceux qui ont constaté une affluence plus forte qu'il y a une semaine. À noter que la faible participation a été alors l'objet d'ironie sur la Toile.

R. I.

PALESTINE

Les sionistes tuent un palestinien, Abou Hirane de nouveau attaquée

UN PALESTINIEN a été tué dimanche et cinq autres blessés par des tirs de soldats israéliens dans le camp de réfugiés de Jénine, en Cisjordanie occupée, selon des sources médicales palestiniennes. La victime, Mohammed Abou Khalifa, était âgé de 19 ans, a-t-on ajouté de mêmes sources. Une porte-parole de l'armée israélienne a affirmé à l'AFP que des affrontements au cours desquels des soldats avaient ouvert le feu s'étaient produits dans le camp de réfugiés de Jénine. L'armée israélienne a mené une incursion dans ce camp de réfugiés suivie par des affrontements avec des jeunes Palestiniens, ont précisé des responsables des services de sécurité palestiniens. Selon l'AFP, la porte-parole de l'armée israélienne a pour sa part affirmé que les soldats, qui avaient pénétré dans le camp de réfugiés, avaient été attaqués notamment avec des engins explosifs. « Confrontés à un danger immédiat, les soldats ont tiré vers les principaux instigateurs de ces violences », a-t-elle ajouté en précisant qu'aucun soldat n'avait été blessé. Les massacres Israéliens contre les Palestiniens, débutés à l'automne 2015, ont coûté la vie à



252 Palestiniens, selon un décompte de l'AFP. La plupart des Palestiniens, souvent des jeunes, sont des résistants à l'occupation de leur patrie. Dans le village Abou Hirane situé dans le Néguev et où l'occupation israélienne a lancé une campagne de destruction des maisons, une unité de la police israélienne a de nouveau encerclé les maisons préfabriquées afin de les vider des habitants palestiniens qui s'y sont installés et de les confisquer, a indiqué le site d'informations Arabs 48. « il n'est pas permis que l'Etat (israélien) parle de démocratie et de prospérité dans le Néguev seulement pour les Juifs. Nous sommes des citoyens et une partie intégrante de cette région, et il faut prendre en considération notre présence. De nouveaux colons ont été apportés ici pour les installer sur les débris de notre localité. Nous avons des droits et nous voulons vivre en toute dignité », s'est offusqué le chef du Comité local d'Oum Hirane, Raed Abou l-Quiane. Le 18 janvier dernier, la police d'occupation israélienne a rasé 8 maisons et tué l'un de ses habitants Yaacov Abou-l-Quiane.

R. I.

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de la Communication

Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel

troisième édition, 2017

« La préservation de l'environnement, clé de bien-être public et de bonheur social »

Le Ministère de la Communication annonce le lancement du «**Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel**», dans sa troisième édition, comptant pour l'année 2017, qui sera décerné à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la Presse le 22 octobre 2017.
Ce prix annoncé par son Excellence Monsieur le Président de la République à l'occasion de la journée mondiale de la presse le 03 mai 2015, a été institué par décret présidentiel N° 15-133 du 02 Chaabane 1436 correspondant au 21 mai 2015, en signe de reconnaissance au valeureux parcours des journalistes Algériens durant la guerre de libération nationale et d'appui aux efforts des professionnels de la presse nationale qui contribuent à la promotion du droit du citoyen à une information objective et crédible à travers la presse écrite, audiovisuelle et électronique.

Objectifs:
- Encourager et promouvoir la production journalistique nationale sous toutes ses formes
- Stimuler l'excellence, la création et la professionnalisation au sein de la presse nationale en instaurant la culture du mérite.
- Récompenser les meilleures œuvres individuelles ou collectives ayant trait à la thématique retenue.

Catégories du prix :
- **L'information écrite :** article de fond, critique, éditorial, reportage ou enquête.
- **L'information télévisuelle :** reportages, enquêtes d'investigation, documentaires, bandes d'actualités filmées.
- **L'information radiophonique :** émission d'information, reportages, et enquêtes.
- **La presse électronique :** meilleure œuvre d'information diffusée sur le net.
- **L'illustration :** photographies, dessins et caricatures de presse publiés par un organe de presse nationale.

Conditions de participation :
- Etre de nationalité Algérienne ;
- Etre titulaire de la carte nationale de journaliste professionnel ;
- Ne pas être membre du jury ;
- Le candidat peut présenter sa candidature à titre individuel ou collectif.
- Le candidat n'est autorisé à participer que dans une seule catégorie et par une seule œuvre, à l'exception du prix d'illustration dont le nombre peut atteindre dix (10) exemplaires de photographies, dessins ou caricatures de presse.
- Les œuvres présentées doivent faire l'objet de diffusion ou de publication par un organe de presse national durant la période 2016 - 2017.

Thème du concours :« La préservation de l'environnement, clé de bien-être public et de bonheur social »

Modalités d'attribution du prix :
Le jury procèdera à la sélection des trois lauréats dans chacune des 05 catégories. Le prix sera décerné à la meilleure œuvre des trois lauréats. En plus du certificat de mérite, les lauréats des quatre premières catégories bénéficieront d'une récompense financière dont le montant est fixé comme suit :
- Un million de dinars (1.000.000DA) pour le 1er lauréat
- Cinq cent mille dinars (500.000DA) pour le 2e lauréat
- Trois cent mille dinars (300.000DA) pour le 3e lauréat

Pour la cinquième catégorie, l'auteur de la meilleure illustration bénéficiera d'une récompense financière de l'ordre de cent mille dinars (100.000 DA).

Dossier de candidature :
Les dossiers de candidatures doivent contenir les documents et pièces qui suivent :
a) Pièces administratives :
- Copie de la carte nationale du journaliste professionnel.
- Copie de la carte nationale d'identité.
- Certificat de nationalité
- Attestation de travail datée de moins de trois mois.

b) Œuvre objet de participation :
- L'œuvre faisant objet de participation doit être remise dans les conditions et les normes techniques requises.

c) Formulaire de candidature portant ce qui suit :
- Données personnelles sur le candidat ;
- Données relatives à l'œuvre objet de participation ;
- Justificatif de diffusion ou de publication de l'œuvre, signé conjointement par le candidat et la direction du media employeur.

Dépôt des dossiers :
Les dossiers de participation seront adressés au président du jury du Prix du Président de la république du journaliste professionnel, Ministère de la Communication, avenue des 3 frères Bouaddou, Bir Mourad Rais, Alger.
- Par voie postale, le cachet de la poste faisant foi,
- Par dépôt au bureau d'ordre général (B.O.G) du Ministère de la communication

La date limite du dépôt des dossiers est fixée au 31 Aôut 2017.

Formulaire de candidature :
Voir le lien de téléchargement sur le site web du Ministère de la communication:
http://www.ministerecommunication.gov.dz/fr

ANEP ALGER

30e FESTIVAL INTERNATIONAL DES PROGRAMMES AUDIOVISUELS

De l'or pour Tahqiq fel djenna

Mis en compétition à la trentième édition du Festival international de programmes audiovisuels, le film Tahqiq fel djenna du réalisateur algérien Merzak Allouache a obtenu, ce dimanche 29 janvier, à Biarritz en France, deux récompenses : le prix Télérama et le Fipa d'or dans la catégorie Documentaire de création.



La dernière œuvre de Merzak Allouache, le documentaire fiction Tahqiq fel djenna (Enquête au paradis), a décroché la plus haute distinction dans la catégorie de ce festival, le Fipa d'or, parmi la dizaine d'œuvres sélectionnée. Il sera suivi par Alcaldesa (Espagne, France) de Pau Faus qui a reçu la Mention spéciale du jury. Il a également obtenu l'un des prix spécifiques de ce festival annuel, le Télérama qui est décerné par l'hebdomadaire culturel. Ce prix récompense une œuvre d'origine étrangère dans les sections Documentaire de création, Grand Reportage et investigation, Musique et spectacle inhérentes au festival. Tahqiq fel djenna, une production franco-algérienne, met en scène le personnage Nedjma, une jeune journaliste d'investigation dans un quotidien. Elle mène une enquête sur le paradis, mais pas n'importe quel paradis. Sa recherche se concentre sur le paradis que présentent, pour les besoins de leur propagande extrémiste et leurs appels au djihad, des prédicateurs salafistes du Maghreb et du Moyen-Orient à travers des vidéos qui circulent sur Internet. Mustapha, son confrère, l'assiste et l'accompagne dans cette enquête qui la conduira à sillonner l'Algérie... Au sujet du Fipa d'or dans la catégorie fiction, il est revenu à NW, un film de Saul Dibb (Royaume-Uni). De son côté, Guillermo Calderon obtiendra pour Ramona la même distinction dans la section Séries télévisée. De même que Ambulance (Norvège, Palestine) de Mohamed Jabaly sera auréolé d'or dans la compétition Grand reportage et investigation. Et le documentaire Latifa, une femme dans la république, portrait de la mère du militaire assassiné en 2012 à Toulouse dans attentat terroriste, de Jarmila Buzkova, sera couronné du Prix du public. Plus de cinquante films, répartis en plusieurs catégories, seront présentés en compétition de cette édition ouverte le 24 janvier dernier.

Organisé depuis 1987, le Festival international de programmes audiovisuels (FIPA) invite les professionnels et le large public à tous les genres de la création audiovisuelle : fiction, série, documentaire de création, reportage, musique et spectacle et transmédia. Ce rendez-vous de Biarritz, dans le sud-ouest de la France, sera animé autour des cinéastes et des professionnels, mais aussi avec les étudiants pour découvrir les meilleurs programmes de l'année. Il est présenté comme l'unique et véritable observatoire de la création audiovisuelle internationale.

R. C

Tahqiq fel djenna de Merzak Allouache
Scénario de Bahia et Merzak Allouache
Documentaire de création, Algérie, France, 2016, 02h15
Avec Salima Abada, Younès Sabeur Chérif, Aïda Kechoud
Production et Coproduction : Baya Films, Les Asphofilms.

THÉÂTRE RÉGIONAL ABDELKADER-ALLOULA D'ORAN

Une reprise et cinq pièces

LE THÉÂTRE régional Abdelkader-Alloula d'Oran reprend officiellement ses activités culturelles à partir du mercredi 1er février avec cinq pièces au menu.
Suspendues depuis septembre dernier en raison de travaux de rénovation, entrepris en urgence suite à l'effondrement partiel d'un de ses balcons, les activités du Théâtre régional Abdelkader-Alloula d'Oran (TRO) reprennent avec un programme dédié en grande partie aux enfants, d'après la chargée à la communication, Sana Zaoui. Ainsi, quatre pièces pour enfants Ma asghara mini, Ouissem wa el malika, En-nahla et El assad wel hattaba, véritables succès auprès des petits spectateurs, seront programmées les weekends et les mardis après-midi tout au long du mois de février. Le TRO accueille, chaque année, plus de 80.000 spectateurs, dont une majorité d'enfants, à la faveur de la multiplication des manifestations artistiques au profit du jeune public, tant sur la scène de la structure que dans le cadre des programmes d'animation de proximité : écoles, établissements culturels. Quant aux adultes, ils n'auront droit qu'à une seule pièce, El Ghalta, écrite par Said Fahsi et mise en scène par Moulay Miliani et Mohamed Mourad. Cette comédie



sociale datant de mai 2016 a suscité un grand engouement auprès des spectateurs, affirme Sana Zaoui, ajoutant que cette production du TRO est promise à un long parcours. Pour rappel, le TRO avait abrité, du 10 au 19 janvier dernier, après l'achèvement des travaux de rénovation partiels qu'il a subis, les huit pièces en compétition dans le cadre de la neuvième édition du Festival du théâtre arabe. Le wali d'Oran, Abdelghani Zaalane, avait annoncé, lors de la conférence de presse dédiée à la présentation du programme de cet évènement, que le TRO, bâti au début du 20e siècle, fera l'objet d'une rénovation globale dans un prochain avenir. La naissance officielle du TRO, sous la direction du défunt Abdelkader Alloula, remonte au 14 novembre 1972, suite à la décision de décentraliser le théâtre, après avoir fonctionné jusqu'alors en annexe du Théâtre national algérien.

APS

MA ASGHARA MENI DE CHEGGAG SAFIA ET HAFID BOUALEM

Vendredi 03 février à 10h. Première représentation au TRO.
Pièce théâtrale pour enfants dont l'héroïne est Hanane, une petite écolière qui sur le chemin de l'école traverse un jardin où elle se trouve projetée dans une aventure fantastique, dans le monde des insectes qui vivent dans le jardin.

SORTIR

DIB
Spectacle théâtral L'Aube Ismaël de Mohammed Dib. Jeudi 2 février.16h30. Salle Hadj-Omar du Théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi, Alger. Entre le jeu théâtral, la danse, les arts plastiques et la musique, L'Aube Ismaël nous entraîne dans un voyage initiatique où l'absence, l'exil, le silence, la quête et la renaissance sont constamment présents et nous interpellent. Cette traversée du désert – au sens propre et figuré – par le mysticisme et l'universalité qu'elle dégage touche au plus profond. Adaptation et mise en scène : Hadda Djaber. Les comédiens Meryem Medjkane, Tarik Bourrara. Musique : Abdul Kader Sofi. Vidéo : Habiba Djahnine. Lumières : Mokhtar Mouffouk. Scénographie et costumes : Hadda Djaber.

BIJOU
Salon du bijou du jeudi 02 au samedi 04 février. 09h-18h. Galerie d'art couleurs et patrimoine. El Biar-Alger.

JAZZ
Le Quartet Frank Woeste en concert. Jeudi 9 février. 19h30. Institut français d'Alger. Frank Woeste au piano, Stéphane Galland à la batterie, Romain Pilon à la guitare, Julien Carton au moog bass.

PORTRAIT
Exposition photographique Makeda Mixed couples d'Aurore Vinot jusqu'au jeudi 9 février. Dar Abdelatif, Alger. Chroniques en noir et blanc sur la mixité des couples en Algérie et ailleurs. Consulter : photomakeda.com

MANDELA
Spectacle musical Madiba en hommage à Nelson Mandela. Le samedi 11 février. 19h. Opéra Boualem-Bessaïh d'Alger. Accès : 1000 DA. Célébration de la 27e année de libération de Nelson Mandela, avocat, prisonnier durant 27 ans, président d'Afrique du Sud. L'histoire d'amour, au départ impossible de deux êtres qui dans la lumière de Mandela vont combattre pour leurs idéaux. Avec 22 artistes : chanteurs, acteurs, danseurs. Danses africaines, chœurs traditionnels Zoulou alternés avec des chansons d'amour éternelles et des titres rythmés et rassembleurs.

MANGA
Exposition Dz Manga. Musée public national d'art moderne et contemporain-MAMA, jusqu'au jeudi 30 mars. 140 œuvres de bande dessinée de 21 auteurs. Ateliers de création: écriture du scénario, dessin des personnages, storyboard, encrage, ombrage, tramage, insertion des bulles, lettrage et colorisation. Rencontres, vente dédicace… Consulter: mama-dz.com

CHANGEMENT
Exposition 60 solutions pour le changement... Inventer de nouveaux modèles de développement. Institut français d'Alger jusqu'au jeudi 30 mars. 60 initiatives illustrées par les photographies de Yann Arthus-Bertrand. Chaque jour, de nouvelles pratiques sont testées et développées. Des villes chinoises ou colombiennes se lancent dans des programmes de chauffage urbain et de transport plus économes en énergie ; des ONG malgaches et brésiliennes accompagnent l'évolution de techniques agricoles pour lutter contre la déforestation ; des entreprises françaises et danoises optimisent leurs processus industriels pour réduire leur empreinte carbone et leur consommation d'eau ...
Les foyers d'innovation se multiplient, au Nord comme au Sud…

Une étude pointe le lien entre dépression et mortalité par cancer

Les personnes dépressives ou anxieuses pourraient avoir une probabilité plus élevée de mourir de certains types de cancer, selon une étude publiée.

L'analyse du parcours de plus de 160.000 adultes en Angleterre et au Pays de Galles montre que ceux qui se sont déclarés en détresse psychologique sont plus fréquemment morts par la suite de leucémie et de cancers de la prostate ou du système digestif (côlon, pancréas, oesophage).

Les chercheurs soulignent toutefois qu'il s'agit d'une observation statistique, qui ne signifie pas forcément qu'il y a un lien de cause à effet entre état psychologique et cancer. Mais ces résultats viennent s'ajouter aux nombreux indices de l'existence d'interactions entre santé physique et santé mentale, est-il rapporté dans l'article, publié dans la revue British Medical Journal (BMJ).

Des recherches ont ainsi déjà montré que les symptômes de dépression et d'anxiété sont associés à un risque plus élevé de maladie cardiovasculaire.

Mais le lien avec le cancer était jusqu'à présent peu connu, expliquent les chercheurs, issus de l'University College de Londres, de l'université d'Edimbourg et de celle de Sidney.



L'équipe, dirigée par David Batty, épidémiologiste à l'University College de Londres, a analysé 16 études de suivi de populations sur le long terme (une dizaine d'année en moyenne). Sur 163.363 personnes âgées de 16 ans ou plus, et qui n'avaient pas de cancer lors de leur inclusion dans l'étude, 4.353 sont mortes de cette pathologie au cours de la durée d'observation. Les chercheurs se sont penchés en particulier sur les cancers hormonodépendants ou liés au mode de vie.

Des études suggèrent en effet que le déséquilibre hormonal lié à la dépression conduit à une production plus élevée de cortisol et inhibe les mécanismes naturels de réparation de l'ADN, ce qui affaiblit les défenses face au cancer. Il est par ailleurs établi que les personnes dépressives ont davantage tendance à fumer, à boire et à devenir obèses, trois facteurs de risque du cancer.

Selon l'analyse réalisée, les personnes décrivant des symptômes de dépression et d'anxiété dans les questionnaires sont environ 80% plus nombreux à être mortes de cancer du côlon, et plus de deux fois plus nombreux à avoir succombé à un cancer de la prostate, du pancréas ou de l'oesophage.

Pour la leucémie, c'est même près de quatre fois plus.

Les chercheurs ont neutralisé statistiquement les effets pouvant être liés au mode de vie, au sexe, à l'âge, ou encore à la corpulence et au statut socio-économique.

On ne peut pas exclure une causalité inversée, c'est-à-dire que la dépression soit provoquée par les symptômes d'un cancer pas encore diagnostiqué, et non la cause du cancer, avertissent les chercheurs.

D'autres recherches sont dont nécessaires pour confirmer le lien et démêler les causalités, a estimé le Dr Batty.

Le diabète tue nettement plus qu'estimé

LE DIABÈTE adulte compte pour 12% de toutes les causes de décès aux Etats-Unis, une proportion nettement plus grande qu'indiquée par une précédente estimation, selon une étude publiée dans une revue américaine.

Cette maladie dont la fréquence a fortement augmenté ces dernières années avec l'augmentation de l'obésité, est la troisième cause de mortalité dans le pays après les pathologies cardiovasculaires et le cancer, selon l'étude des universités de Pennsylvanie et de Boston parue dans PLOS ONE.

Selon la seule étude similaire effectuée auparavant à partir de données recueillies dans les années 1980/1990, seulement 4% de tous les décès aux Etats-Unis étaient alors attribués au diabète.

Pour cette nouvelle estimation, Andrew Stokes, un démographe de l'Université de Boston (Massachusetts) s'est appuyé sur deux grandes bases de données nationales représentatives dont le "National Health Interview Survey" qui peut fournir un échantillon de plus de 282.000 individus.

Cela permet de suivre les personnes jusqu'à leur certificat de décès et faire une comparaison entre les diabétiques et les non diabétiques, expliquent les chercheurs.

Les chercheurs ont pu déterminer que le diabète compte désormais pour 12% des causes de décès aux Etats-Unis.

Ces auteurs ont également constaté que le diabète comme cause de décès avait été jusqu'alors largement occulté.

Les statistiques annuelles de mortalité et de longévité font ressortir les grands facteurs comme la drogue, l'abus d'alcool et le suicide mais jamais le diabète, relèvent les chercheurs. Dans la mesure où un diabétique souffre souvent de complications cardiovasculaires et rénales, il peut être difficile de déterminer la cause exacte du décès, ce qui crée une ambiguïté sur le certificat de décès et conduit à des statistiques de mortalité erronées.

Les auteurs soulignent l'importance désormais de disposer d'estimations plus exactes sur cette maladie et la mortalité qu'elle entraîne vu que le diabète a pris les proportions d'une épidémie ces dernières années.

En 1980, les Centres de contrôle et de prévention des maladies (CDC) estimaient à 5,53 millions le nombre de personnes diabétiques aux Etats-Unis. En 2014, ce chiffre a presque quadruplé, atteignant 21,95 millions.

"L'espérance de vie des Américains a augmenté très lentement au cours de la dernière décennie et a même légèrement diminué en 2015", relève Samuel Preston, professeur de sociologie à l'Université de Pennsylvanie.

"Il est très probable que l'obésité et le diabète ensemble ont été un facteur important dans ce ralentissement des gains de longévité (...) et ces nouvelles statistiques devraient être utiles pour déterminer plus précisément leur rôle", estime-t-il.

Le diabète diminue le taux de cholestérol dans le cerveau

Un cerveau sain a besoin d'une grande quantité de cholestérol pour assurer la croissance et le bon fonctionnement des cellules nerveuses mais en cas de diabète, le taux de cholestérol dans le cerveau diminue, selon une étude réalisée par le Centre de diabète Joslin à Boston (Etats-Unis).

C'est pour analyser les effets de ce niveau de cholestérol sur les fonctions neurologiques que les chercheurs du Centre de diabète Joslin ont réalisé des expériences sur des souris génétiquement modifiées.

Les spécialistes annihilaient chez les animaux la sécrétion de cholestérol dans le cerveau, ce qui provoquait le développement de sérieux symptômes de troubles neurologiques.

Cette découverte pourrait expliquer pourquoi le risque de développement de la maladie d'Alzheimer augmente en cas de diabète, indiquent les scientifiques.

On estime que le cholestérol présent dans le cerveau est secrété essentiellement par les astrocytes ù cellules qui entretiennent les neurones.

Dans le cadre de leur nouvelle étude, les chercheurs ont élevé des souris en "déconnectant" le gène SREBP2, principal régulateur de la synthèse du cholestérol.

Les observations ont révélé que chez ces animaux, le cerveau était très petit par rapport aux rongeurs ordinaires. De plus, ils présentaient de nombreuses déviations comportementales.

Les sujets avaient des problèmes d'apprentissage et de mémoire et n'arrivaient même pas à remplir des tâches quotidiennes banales.

Une partie de ces effets rappelait les symptômes d'Alzheimer chez les souris mais à un niveau bien plus grave. En outre, le métabolisme global de l'organisme devenait différent chez ces souris, qui brûlaient davantage de glucides et prenaient moins de poids.

Les scientifiques ont conclu que le cholestérol pouvait jouer un rôle dans le lien entre le diabète et la maladie d'Alzheimer.

RENDEZ-VOUS SCIENTIFIQUES

aminazoune@yahoo.fr

-2e conférence internationale d'infectiologie d'Oran du 27 au 29 janvier

La deuxième conférence d'infectiologie d'Oran se tiendra du 27 au 29 janvier en cours sous le thème "thérapeutiques infectieuses: nouveaux défis", à l'initiative du CHUO.

Trois thématiques principales ont été retenues à savoir «Les antibiotiques" qui aborderont plusieurs sujets tels que la résistance aux antibiotiques, les infections nosocomiales et la consommation des antibiotiques. L'infection au VIH/Sida et les hépatites virale B et C feront l'objet de deux autres thématiques des communications.

-Formation pour les chirurgiens dentistes, "L'essentiel en prothèse" le 3 février 2017 à Alger

International Researchs and Studies Institute organise une formation spécialisé en prothèse pour les chirurgiens dentistes, « de la théorie à la pratique », de trois journées.

Les facettes céramiques collées de « A à Z », démonstration sur les techniques de préparations coronaires pour facettes, confection des provisoires, prise d'empreinte et démonstration sur le collage, biomécaniques des préparations, les différents types de préparations coronaires, l'occlusion en prothèse conjointe, techniques d'empreintes, la prothèse provisoire seront débattus lors de la première journée.

Traitement par prothèse adjointe métallique et préparation du canal d'une incisive centrale, prise d'empreinte, confection d'une prothèse provisoire, seront également les thèmes de cet événement scientifique.

-Une JFMC sur les maladies systémiques, l'arthrose et l'ostéoporose le 23 Février au Centre familial de Ben.Aknoun

Ligue Algérienne Anti-Rhumatismale(LAAR) organisera le Jeudi 23 Février 2017 au Centre familial de Ben.Aknoun-Alger une journée de formation médicale continue pour les médecins généralistes, spécialistes du secteur public et privé sur les actualités des affections rhumatologiques prévalentes : Maladies systémiques, Arthrose et Ostéoporose.

L'après midi (portes ouvertes) sera dédié aux patients atteints de rhumatismes et les parents.

Les médecins intéressés doivent se rapprocher auprès du secrétariat de la LAAR afin de prendre les dispositions nécessaires à leur accueil.

L'inscription est obligatoire et gratuite pour tous par fax au 021 38 41 21 ou par e-mail : fadhila.cherdouh@hotmail.fr. Pr A.Ladjouze-Rezig, Présidente de la LAAR

-ouverture des travaux du 1er congrès international de chirurgie thoracique le 24 février à Oran

Le 1er congrès international de la Société algérienne de chirurgie thoracique aura lieu les 24 et 25 février prochains à Oran, a-t-on appris de ses organisateurs.

Les dernières recherches et thérapies en la matière ainsi que les meilleurs moyens de prévention, seront présentés lors de cette journée, a-t-on précisé de même source.

-17ème Panarab Cancer Congress 2017 - 20 au 22 avril 2017 à Alger

-Congrès annuelle de la Société Algérienne de Chirurgie Urologique "SACU", la Société Algérienne d'Urodynamique et de Pelvipérinéologie "SALUDPP" et l'Association des Urologues de Constantine "ASUR" - 27 au 29 avril 2017 à Constantine

-2èmes journées de gastroentérologie "Brahim Touchene" - 4 et 5 mai 2017 à Batna

-5ème congrès médical et les 3èmes congrès maghrébins de médecine générale/médecine de famille - 19 et 20 mai 2017 à Oran

(1ère PARTIE)

LES INFÂMANTES INJURES À L'HISTOIRE

La colonisation aurait été la civilisation nous instruit Mr FILLON



Par Safy Benaissa*

Par Safy Benaissa*

Mr SARKOZY l'avait déjà formulé, enrobé dans un langage verbeux, teinté de paternalisme propre aux nostalgiques de l'Afrique de « papa ».

Convoquons l'histoire contemporaine pour rafraîchir la mémoire de Mr FILLON.

Cette histoire, dont nous reproduisons, quelques rapports, compte-rendu, constats, appréciations réprobations, est celle rapportée, non par d'ennemis invétérés, bilieux ou impénitents qui seraient motivés par une haine non assouvie, mais par les acteurs – officiers supérieurs de l'armée française –de la conquête, les représentants de l'état français, des historiens français, les représentants de la colonisation et d'écrivains français indignés.

Prospérité de la Régence d'Alger et son administration évoluée

Commençons par le témoignage du savant PARADIS vers 1790 qui écrit : « Alger donne son nom à toute la Régence. Elle est le siège du gouvernement et le centre des forces de l'Etat 0 **Il n'a jamais existé d'Etat plus économe des fonds publics que le gouvernement d'Alger. Le trésor de l'Etat est ménagé avec un scrupule inconcevable. »**

Le commerce était si prospère que Charles André JULIEN écrit : « *la chambre de commerce de MARSEILLE fit frapper, vers 1776, une médaille représentant l'Afrique, tenant en main une corne d'abondance d'où sortait des « épis » »*

Des historiens français ont établi non seulement la personnalité, du peuple algérien musulmans, mais avaient reconnues qu'elle était douée d'une civilisation avancée : « *Toutes les nations qui avaient fondé des colonies les avaient placées dans des contrées vacantes ou très peu peuplées. Elles s'étaient emparées de régions d'une facile conquête, offrant en abondance des terres libres et d'une appropriation aisée, ne présentant qu'une population disséminée, primitive et incapable de résistance.*

La France au contraire, prenait possession, en 1830, d'une terre occupée, cultivée, défendue par une population nombreuse, guerrière, opiniâtre. Cette race, établie sur le sol de l'Afrique depuis des siècles, était douée d'une civilisation avancée ; elle formait une société régulière, pourvue de tous les éléments de vie et consistance ; elle avait un sentiment élevé de sa nationalité ; elle répugnait, par ses mœurs, ses idées, sa religion à toute assimilation avec une autre race, et, ce qui contribuait à augmenter encore les difficultés, c'est que la religion de cette race indigène est une religion qui, par la simplicité, la netteté toute psychologique de sa doctrine, est douée d'une force de défensive qu'au point de vue humain on peut appeler insurmontable » écrit Paul Leroy BEAULIEU.

De son côté, M.EMERIT fait observer la farouche résistance Algérienne : » La principale raison de la farouche résistance algérienne, c'est un ensemble de forces collectives que les français de l'époque, novices en matière d'expansion coloniale et très mal renseignés, n'ont pas été capables de comprendre et de neutraliser ».

Cette vigueur de la population algérienne est encore attestée par le Maréchal BUGEAUD qui était à la tête de cette conquête : « *Les arabes sont tous des guerriers. Il n'en est pas un seul qui ne sache parfaitement monter à cheval. Tous ont un cheval et un fusil, tous font la guerre, depuis le vieillard de quatre-vingts ans jusqu'à l'enfant de quinze ans* »



Et pour contrer « cette nation vigoureuse » il recommande d'installer une population européenne la plus « vigoureuse possible » : « *L'existence de cette nation vigoureuse, si bien préparée pour la guerre, si supérieure à ce point de vue aux masses européennes que nous pourrions introduire dans le pays, nous impose l'obligation absolue d'établir devant elle, à côté d'elle ,la population la plus vigoureuse possible* ».

Un autre auteur M.ROUSSET-BOULBAN dans la question des travailleurs résolue par la colonisation de l'Algérie, 1848 écrit : « *L'expropriation des indigènes est la condition première, la condition inévitable de l'établissement des Français sur le sol* ».

Le Général BUGEAUD renchérit dans sa politique de peuplement dans un « discours à la chambre », le 16 janvier 1840 : « *Il faut une grande invasion de français, d'européens. Il faut des colons que vous placerez dans des situations plus favorables pour les avoir.*

Partout où il y aura de bonnes eaux et de bonnes terres fertiles, c'est là qu'il faut placer les colons, sans s'informer à qui appartiennent ces terres. Il faut les leur distribuer en toute propriété.

Il nous faut, enfin, marcher vers un but solide et arriver à fonder une province française. Il faut une grande invasion en Afrique, qui ressemble à ce que faisaient les Goths, sans cela nous n'arriverons à rien.»

Le Général de ROVIGO haut commandant des troupes en Afrique appuie et approfondit la volonté de Bugeaud : « *Comme on ne les civilisera pas il faut les refouler au loin. Comme les bêtes féroces qui abandonnent le voisinage des lieux habités, il faut qu'ils reculent jusqu'au désert devant la marche progressive de nos établissements et qu'ils soient rejetés, pour toujours, dans les sables du sahara* »

Agression, conquête d'un pays libre, destruction, massacre et décimation d'une population.

« *Plus de cinquante beaux villages, bâtis en pierres et couverts de tuiles ont été pillés et détruits. Nos soldats y ont fait un butin considérable.*

Nous ne pouvons songer, au milieu du combat, à couper les arbres. L'ouvrage, d'ailleurs, serait au-dessus de nos forces. Vingt mille hommes armés de haches ne couperaient pas, en six mois, les oliviers et les figuiers qui couvrent le beau panorama que nous avons sous nos pieds » écrit le Général Bugeaud en mai 1844 à Oued Ysser.

« *Tu m'as laissé chez les Brazes, je les ai brûlés et dévastés. Me voici chez les Suidgads, même répétition en grand : c'est un vrai grenier d'abondance* » écrit avec cynisme SAINT-ARNAUD, OUARSENIS , 1842.

Voici ce que rapporte Mr CHRISTIAN – « dans l'Algérie Française » - sur « l'exploit » du Général DE ROVIGO contre une tribu innocente de la Mitidja : « *En vertu des instructions du général en chef de ROVIGO, un corps de troupes sortit d'Alger pendant la nuit du 6 Avril 1832 ,surprit au point du jour la tribu endormie, sous ses tentes, et égorgea tous les malheureux El OUFFIA, sans qu'un seul chercha*

à se défendre. Tout ce qui vivait fut voué à la mort. On ne fit aucune distinction d'âge ni de sexe.

Tout le bétail fut vendu à l'agent consulaire du Danemak. Le reste du butin, sanglantes dépouilles d'un effroyable carnage, fut exposé au marché de la porte Bab Azzoun. On y voyait, avec horreur, des bracelets de femmes encore attachés à des poignets coupés et des boucles d'oreilles pendant aux lambeaux de chair. Le produit de cette vente fut partagé entre les égorgeurs.

Un ordre du jour du 8 Avril, consacrant une telle infamie, proclama la haute satisfaction du général pour l' « ardeur et l'intelligence » que les troupes avaient montrées.»

Un autre officier, le colonel DE MONTAGNAC, se distingue pour son esprit « chevaleresque » comme coupeur de têtes et « jouisseur » des supplices qu'il inflige aux « arabes » : « *Vive LAMORICIERE ! Voilà ce qui s'appelle mener la chasse avec intelligence et bonheur…*

Ce jeune général, qu'aucune difficulté n'arrête, qui franchit les espaces en un rien de temps, va dénicher les arabes dans leurs repaires, à vingt-cinq lieues à la ronde, leur prend tout ce qu'ils possèdent (1841).

Nous nous sommes établis au centre du pays, brûlant, tuant, saccageant tout. Quelques tribus résistent encore, mais nous les traquons de tous côtés, pour leur prendre leurs femmes, leurs enfants, leurs bestiaux (1842).

Je lui fis couper la tête et le poignet gauche et j'arrivai au camp avec sa tête piquée au bout d'une baïonnette et son poignet accroché à la baguette d'un fusil. On les envoya au général Baraguay d'Hilliers, qui campait, près de là et qui fut enchanté…

On ne sait pas l'idée de l'effet que produit sur les arabes une décollation de la main des chrétiens … Il y a déjà pas mal de temps que j'ai compris cela, et je t'assure qu'il ne m'en sort guère d'entre les griffes qui n'aient subi la douce opération. Qui veut la fin veut les moyens, quoi qu'en disent nos philanthropes. Tous les bons militaires que j'ai l'honneur de commander sont prévenus par moi-même que s'il leur arrive de m'amener un arabe vivant, ils recevront une volée de coups de plat de sabre… Quant à l'opération de la décollation, cela se passe « coram populo ». Voilà, mon brave ami, comment il faut faire la guerre aux arabes. Tuer tous les hommes jusqu'à l'âge de quinze ans, prendre toutes les femmes et les enfants, en charger des bâtiments, les envoyer aux îles Marquises ou ailleurs. En un mot, anéantir tout ce qui ne rampe pas à nos pieds comme des chiens ».

L'historien Charles-André-JULIEN – dans histoire de l'Afrique du Nord – confirme cet acharnement de la France coloniale, toutes couleurs politiques confondues : « *Ils ne brûlèrent pas le pays en cachette et ne massacrèrent pas les ennemis en laissant des tirades humanitaires. Ils en tirent gloire, tous, qu'ils furent royalistes, républicains ou bonapartistes* ».

Le Maréchal de SAINT-ARNAUD que VICTOR HUGO dénomma le « chacal » nous raconte lui-même ses grands « faits d'armes » : « *Le pillage, exercé d'abord par les soldats, s'étendit ensuite aux officiers et , quand on évacua Constantine, il s'est trouvé, comme toujours, que la part la plus riche et la plus abondante était échouée à la tête de l'armée et aux officiers de l'état major (1837).*

Nous resterons jusqu'à la fin de juin à nous battre dans la province d'Oran et à ruiner toutes les villis, toutes les possessions de l'Emir. Partout, il trouvera l'armée française, la flamme à la main (1841)

Mascara, ainsi que je te l'ai d'jà dit, a dû être une ville belle et importante. Brûlée en partie et saccagée par le maréchal CLAUZEL en 1835.

Nous sommes dans le centre des montagnes, entre Miliana et Cherchell. Nous tirons peu de coups de fusil, nous brûlons tous les douars, tous les villages, toutes les cahutes. L'ennemi fuit partout en emmenant ses troupeaux (1842)

Le pays des Béni-Menasser est superbe et fut des plus riches que j'ai vus en Afrique. Les villages et les habitations sont très rapprochés. Nous avons tout brûlé, tout détruit. Oh ! la guerre ! la guerre ! Que de femmes et d'enfants, réfugiés dans les neiges de l'Atlas , y sont morts de froid et de misère ! Il n'y a pas dans l'armée plus de cinq tués et quarante blessés (1842)

On ravage, on brûle, on pille, on détruit les maisons et les arbres, des combats : peu oupas.(1842)

Le lendemain, je descendais à Haimda, je brûlais tout sur mon passage et détruisais ce beau village…Il était deux heures, le gouverneur (BUUGEAUD) était parti. Les feux qui brûlaient encore dans la montagne m'indiquaient la marche de sa colonne.

Des tas de cadavres pressés les uns contre les autres et morts gelés pendant la nuit : c'était la malheureuse population de Béni-Menasser, c'étaient ceux dont je brûlais les villages, les gourbis et que je chassais devant moi (1843)

Les beaux orangers que mon vandalisme va abattre ! Je brûle aujourd'hui les propriétés et les villages de Ben Salem et de Bel-Quassem-ou-Kassi (1844)

J'ai brûlé plus de dix villages magnifiques (1844). Il y avait encore des groupes nombreux d'ennemis sur les pitons, j'espérais un second combat. Ils ne sont pas descendus et j'ai commencé à couper les beaux vergers et à brûler les superbes villages sous les yeux de l'ennemi (1846)

J'ai laissé sur mon passage un vaste incendie. Tous les villages, environ deux cent, ont été brûlés, tous les jardins saccagés, tous les oliviers coupés (1851)

Nous leur avons fait bien du mal, brûlé plus de cent maisons couvertes de tuiles, coupé plus de mille oliviers (1851) ».

(suivra)

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DE RAFLE À MOSTAGANEM:

L'Algérie sur le toit de l'Afrique

L'ALGÉRIE a remporté le titre (dames et messieurs) du premier championnat de rafle, qui a pris fin samedi soir à la salle omnisports «Charef Khattab» à Mostaganem. Chez les messieurs, elle a décroché deux médailles en or, une en argent et 1 en bronze, devançant la sélection de libye (1 or et 1 bronze) et celle de Djibouti (1 en argent).Chez les dames, la sélection algérienne a fait une moisson de 3 médailles d'or et une ne bronze, devant la sélection d'Algérie B à la deuxième place et celle de la Libye en troisième position. Dans une évaluation de la compétition, le secrétaire général de la Confédération africaine de rafle et de la Fédération internationale de sports de boules et membre du comité organisateur, l'Algérien Yacine Kafi a estimé, dans une déclaration à l'APS, que le niveau a été au dessus de la moyenne, signalant l'émergence des sélections de Djibouti et du Soudan. Il a, par ailleurs, annoncé le lancement, en février prochain à Alger, d'un championnat africain universitaire de rafle avec la participation de près de 600 étudiants de 15 pays africains qui étudient aux universités de Mostaganem et de Bab Ezzouar (Alger) et d'Algérie.
Le premier championnat d'Afrique de rafle (dames et messieurs) à Mostaganem a enregistré la participation de 70 athlètes d'Algérie, du Burkina faso, du Djibouti, du Mali, du Soudan, de la libye, du Maroc et de la Mauritanie. En marge de cette compétition, un stage dans la discipline a été organisé au profit d'arbitres et d'entraîneurs, encadré par des experts de la Fédération internationale de rafle dont l'Algérien Yacine Kafi.

AFRO BASKET-2017 :

l'Algérie accueillera la phase aller des éliminatoires de la Zone 1

L'ALGÉRIE accueillera du 16 au 18 mars la phase aller des éliminatoires de la Zone 1 pour l'Afro Basket 2017 messieurs (18 au 30 août à Brazzaville, Congo), a annoncé la branche africaine de la Fédération inter nationale de basket-ball (FIBA-Afrique) à l'issue du tirage au sort qui s'est déroulé samedi à Abidjan.
Les éliminatoires de la Zone 1 regrouperont l'Algérie, le Maroc, la Tunisie et la Libye, qui n'a cependant pas encore confirmé sa participation dans un tournoi en deux manches.»La phase retour aura lieu du 30 mars au 1er avril en Tunisie.
Les équipes qui termineront première et deuxième se qualifieront pour la phase finale, prévue l'été prochain au Congo», ajoute le communiqué de FIBA-Afrique. L'instance africaine a également procédé au tirage au sort des éliminatoires des autres zones. Les éliminatoires se joueront sous la forme d'un championnat où chaque équipe affrontera les deux autres de son groupe. Le tirage au sort des éliminatoires des Zones 6 et 7 se déroulera en février à Maputo, capitale du Mozambique.
La phase finale de l'AfroBasket-2017 regroupera 16 équipes : 12 issues des éliminatoires, le Congo (pays organisateur), le Nigeria (tenant du titre)et 2 invitées (wild card).

8e JOURNÉE DU CHAMPIONNAT NATIONAL DE SUPER SUPERDIVISION A DE BASKET-BALL

Le GS Pétroliers et le CRB Dar Beida montent en puissance

Cette 8e journée, synonyme de première de la phase retour, a confirmé la montée en puissance des deux ténors du basket-ball algérien, le GS Pétroliers dans la poule 1 et le CRB Dar El-Beida dans la poule 2.

Le champion en titre sortant, qui est passé récemment à la vitesse supérieure pour reprendre les rennes de la poule 1 à la faveur de la mise à jour du calendrier matérialisé par un sans-faute, s'est installé en tête du classement. Les Pétroliers roulant au super et toutes voiles dehors n'ont pas fait dans le détail ce vendredi pour s'offrir une belle démonstration de force chez eux face au PS El Eulma. Les Eulmis dans un jour sans se sont juste contenter en effet de limiter la casse, sans plus. Le WO Boufarik, complètement ressuscité pour retrouver son lustre d'antan, lui non plus n'a pas fait dans la dentelle pour accrocher une autre victoire à son tableau aux dépens du nouveau promu, le CS Gué de Constantine, poursuivant son apprentissage à ce niveau avec peine. Mauvaise opération pour le NA Hussein Dey. Les Sang et Or, usés par les efforts fournis face au GSP lors du dernier round, sont allés au tapis cette fois devant l'IRBB Arréridj, qui en ont profité pour se refaire une santé. Enfin, l'OMS Miliana en a fait autant en profitant de la venue d'une formation quelconque du COBB Oran pour renouer avec la victoire. Dans la poule 2, ce round s'est avéré fatal au leader en sursis jusque-là, l'O Batna battu à Dar EL Beida par le CRB Dar El-Beida, qui monte en puissance pour la prise du pouvoir en solo dans



cette poule. Les Banlieusards n'ont pas laissé passer l'occasion pour empocher les deux points de la victoire, faire un pas de plus et venir partage la première loge en sa compagnie et celle du RC Constantine. Avec un match en moins logiquement à sa portée, le Chabab de Maison Blanche est bien lancé pour faire cavalier seul jusqu'à la fin de cette première phase.
L'autre prétendant au carré final dans cette poule, le RC Constantine, a vu sa rencontre contre l'USM Blida prendre fin avant terme au 3e quart de temps alors que les Constantinois menaient au score (65-45). Le NB Staouléi a enfin renoué avec la victoire aux dépens de l'AB Skikda, plus que jamais irrégulière dans ses sorties. Bonne opération à Sétif, pour l'US Sétif qui a réussi à avoir difficilement le dernier mot sur le CSMBB Ouargla.

S. S.

RÉSULTATS
Poule 1 :
GS Pétroliers - PS El-Eulma 91-42
OMS Miliana - COBB Oran 84-58
IR Bordj Bou Arréridj - NA Hussein-Dey 58-50
WO Boufarik - CS Gué de Constantine 83-62
Poule 2 :
NB Staouéli - AB Skikda 84-76
CRB Dar Beida - O Batna 75-66
US Sétif - CSMBB Ouargla 55-50
RC Constantine - USM Blida 65-45 (match arrêté au 3e quart)

FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE BASKET-BALL

L'AG élective fixée au 25 février prochain

LA GRANDE famille du basket-ball algérien est désormais fixée sur la date de l'Assemblée générale élective (AGE) de la FABB, présidée jusque-là par Rabah Bouarifi. C'est au siège du Comité olympique algérien sis à Ben Aknoun, à 11 h, que se tiendra, le 25 février la dite AGE. Il convient de signaler que le ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) a publié dans ce sens là une note méthodologique relative au processus de renouvellement des instances sportives nationales, invitant les Fédérations à organiser leurs AGO de l'exercice écoulé (2015-2016) et leurs AGE du 15 janvier au 28 février. En plus du respect strict de l'échéancier fixé, chaque fédération est tenue d'organiser, en deux étapes successives, une AG ordinaire pour l'étude et l'approbation des bilans moral et financier de 2015-2016, et dans un intervalle de 15 jours, une AG élective pour élire un nouveau bureau exécutif pour le prochain mandat olympique (2017-2020). **S. S**

10e CHALLENGE NATIONAL DE CROSS-COUNTRY À BATNA

Domination des athlètes de Bordj Bou Arréridj

LES ATHLÈTES de la wilaya de Bordj Bou Arreridj ont dominé, samedi, la 10ème édition du challenge national des «Ruines Romaines», 6ème étape du challenge national 2016-2017 de Cross-country de la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA), qui s'est déroulé sur le parcours de Hamla à la sortie sud de la ville de Batna, dans des conditions climatiques difficiles, en raison du froid et de la pluie. Les crossmen et crosswomen de la wilaya de Bordj Bou Arreridj ont brillé dans cette compétition qui s'est caractérisée par un niveau technique appréciable, confirmant leur régularité par la réalisation d'un joli tir groupé à Batna et en raflant presque tous les prix des quatre catégories «six prix sur les huit en compétition». La course des seniors qui a regroupé l'élite nationale, était passionnante de bout en bout, et le titre chez les hommes ne s'est dessiné que dans la dernière ligne droite, le dernier mot étant revenu au talentueux Bordjien du NCBBA, Issam Zeghdan devançant Mouloud Madoui et Khireddine Bourouina qui ont tenté de rattraper le retard, sans succès. L'épreuve dames est revenue à Abir Reffas de l'Académie de Souk-Ahras qui a confirmé son talent avec sa superbe foulée, supplantant et détrônant la Bordjienne, Loubna Kecheni, donnée archi favorite de la course. Dans les autres catégories, les courses ont été marquées par une grande intensité aussi bien chez les filles que chez les garçons, et les podiums des courses disputées ont été conformes à la logique, puisque ce sont les meilleurs coureurs de la saison 2016-2017 qui se sont distingués.
Cette compétition organisée par la ligue d'athlétisme de la wilaya hôte sous l'égide de la fédération, a enregistré une forte participation avec plus de 1.200 athlètes, représentant 65 clubs issus de 15 wilayas, où il y avait surtout les meilleurs athlètes du pays et les plus en forme du moment, ainsi que les ingrédients qui étaient réunis pour en faire une totale réussite : une bonne organisation, un temps athlétique et un public nombreux tout le long du parcours.

RÉSULTATS TECHNIQUES :
Seniors hommes:
1- Issam Zeghdan (NC Bordj Bou Arreridj)
2- Mouloud Madoui (NC Bordj Bou Arreridj)
3- Khireddine Bourouina (Ouled Fayet AC Alger)
Seniors dames:
1-Abir Reffas (Académie Souk-Ahras)
2-Loubna Kechini (Olympique Bordj Bou Arreridj)
3-Loubna Segni (P-C Souk Ahras)
Junior garçons:
1- Amine Boulainine (Olympique Bordj Bou Arreridj)
2- Fouad Aboud (COS Sétif)
3- Oussama Bassi (Kechida-Batna)
Juniors filles:
1- Silia Sayel (Azzazga-TZO)
2- Louiza Maamache (Kechida-Batna)
3- Wiem Yaha (Larbaa-Blida)
Cadets:
1-Oussam Cherrad (Olympique Bordj Bou Arreridj)
2- Walid Ouerghi (Tébessa)
3- Adel Nouioua (COS Sétif)
Cadettes :
1- Khadija Hebache (Olympique Bordj Bou Arreridj)
2- Asma Hebache (Olympique Bordj Bou Arreridj)
3- Meriem El-Iffaoui (Olympique Bordj Bou Arreridj)
Minimes garçons :
1- Yacine Nezar (A.Ras El-Oued/BBA)
2- Mohamed ûAli Gouaned (US Biskra)
3- Riad Kourich (Noudjoum El-Eulma)
Minimes filles :
1- Ismahane Mekki (Olympique Bordj Bou Arreridj)
2- Nouara Lemzaoui (Olympique Bordj Bou Arreridj)
3- Messaouda Mekhloufi (US Biskra).

17e JOURNÉE DU CHAMPIONNAT NATIONAL DE LIGUE 1 MOBILIS :

Coup de frein sans conséquence pour le Doyen, l'USMB Abbès embellie confirmée

Malgré sa défaite par la plus petite des marges dans le derby de la capitale qui l' a opposé à l'USM El Harrach, le Mouloudia d'Alger, champion symbolique de la phase aller et leader actuel avec un match en moins face à la JS Kabylie, a conservé son fauteuil en tête du classement de la Ligue 1 Mobilis.

Une défaite concédée contre le cour du jeu devant une jeune formation Harrachi qui a su rebondir pour chasser le doute, et rassurer son public après son échec consommé à domicile lors du dernier round à domicile face à l'USMB Abbès. Les Harrachis devront pour cela une fière chandelle à leur buteur du jour Benmara, mais surtout à leur dernier rempart Zeghba, qui a fait le reste en sortant un grand match jusqu'à écœurer dans ses interventions Bougueche, auteur de plusieurs actions nettes de scorer. Le MCA reste néanmoins leader avec deux longueurs d'avance sur ses trois premiers poursuivants au classement, à savoir : le MC Oran, l'ES Sétif et l'Olympique de Médéa, ex-aequo sur le podium, avec 28 points chacun. Cette journée scindée en deux étapes et tronquée de quatre rencontres a tourné aussi à l'avantage de l'USM Bel-Abbès qui a encore une fois gagné du galon en venant carrément s'installer sur la 5e marche du classement général, après sa victoire contre le CA Batna (2-0).Un deuxième succès consécutif venu confirmer la bonne santé des poulains du coach Cherif EL Ouazzani . Une embellie qui donne désormais des idées aux gars de la Mekerra, auteur encre une fois d'un match plein et sans déchets face aux Aurésiens du CABatna. EL Khedra a fait ce vendredi l'essentiel dès la première mi-temps par l'inévitable Bouguelmouna, auteur d'un doublé aux 11' et 36'. Pour rappel, vendredi, en ouverture de cette 17e journée, le CS Constantine et l'Olympique de Médéa avaient réussi de bonnes affaires, en surclassant respectivement la JS Saoura et le MC Oran sur le même score d'un but à zéro. Les autres rencontres : RC Relizane - USM Alger, JS Kabylie - NA Hussein Dey, CR Belouizdad - ES Sétif et DRB Tadjenanet - MO Béjaïa, elles, ont été reportées à une date ultérieure, car certains parmi ces clubs avaient mis leurs joueurs internationaux à la disposition des équipes nationales A et militaire, rentrée hier d'Oman.

S.S.



Nouiri/LJI

RÉSULTATS DES RENCONTRES :

MC Alger 0 – 1 USM El Harrach
USM Bel Abbès 2 – 0 CA Batna
O Médéa 1 – 0 MC Oran
CS Constantine 1 – 0 JS Saoura

Classement	Pts	J
1). MC Alger	30	15
2). MC Oran	28	16
—). ES Sétif	28	16
—). Olympique Médéa	28	17
5). USM Bel-Abbès	27	17
6). USM Alger	26	15
7). JS Saoura	25	17
—). NA Hussein Dey	24	16
9). USM El Harrach	22	17
—). CA Batna	19	17
11). CS Constantine	17	17
12). CR Belouizdad	16	15
—). JS Kabylie	16	15
—). DRB Tadjenanet	16	16
15). RC Relizane	13	16

LE BURKINA FASO ET LE CAMEROUN QUALIFIÉS POUR LES DEMI-FINALES

Les Aigles de Carthage écrasés par les Etalons

LE BURKINA FASO a décroché le premier ticket pour les demi-finales de la Coupe d'Afrique des nations 2017, grâce à sa victoire contre la Tunisie 2 à 0 avec des buts d'Aristide Bancé (80e) et de Préjuce Nakoulma (84e).Les Étalons disputeront une place en finale de la CAN 2017 mercredi.Entré en cours de jeu, par l'art du coaching du sélectionneur portugais Paolo Duarte, Aristide Bancé, le géant de l'ASEC Abidjan (1,93 m), a débloqué la situation sur un coup de pied arrêté, d'une puissante frappe en extension qui a fusé en laissant sans réponse le gardien tunisien Ayem Mathlouti. La minute suivante, Bancé a failli entrer dans la légende en envoyant une balle sur le poteau droit. Partie remise pour les Étalons : sur un contre, Prejuce Niguimbe Nakoulma double la mise, enflammant les 10 000 spectateurs. Mais les 45 premières minutes furent souvent hachées sur la pelouse du stade de l'Amitié, qui portait d'ailleurs bien mal son nom vu les quatre cartons distribués à juste titre par l'arbitre sud-africain Bennett (exemple parmi d'autres, un vilain geste de Mohamed Ali Yacobi sur le gardien Kouakou Koffi, saisi en gros plan par les caméras du stade).En deuxième mi-temps, les deux équipes ont continué à faire jeu égal au fil d'un match que l'on jugera au choix riche en engagements ou pauvre en occasion de buts. Wahbi Khazri a eu du mal à cacher son énervement lors de son remplacement peu après l'heure de jeu, refusant de serrer la main de son coach Henri Kasperczak. Ça sentait les prolongations, ou le but décisif. Ce fut le coup de force de Bancé.

LE CAMEROUN DOMPTE LE SÉNÉGAL !

Les têtes continuent de tomber dans cette CAN 2017. Après l'Algérie et la Côte d'Ivoire en poules, c'est au tour du Sénégal, équipe la plus séduisante depuis le début de la compétition, de capituler. Pourtant, les Sénégalais, favoris de leur duel face aux Lions indomptables en quart de finale, ont dominé leur match. Assez largement. Mais c'est bien connu en football, dominer n'est pas gagner. Le Cameroun a résisté, résisté, et son abnégation a fini par payer au bout d'une asphyxiante séance de tirs au but (0-0, tab : 5-4). C'est une énorme déception pour les Lions de la Teranga qui visaient un premier succès sur la scène continentale. Les Camerounais, quant à eux, peuvent espérer décrocher une 5e CAN. Durant quatre-vingt-dix puis cent vingt minutes, les Sénégalais ont tenté de faire valoir leur supériorité. Mais le Cameroun a scrupuleusement respecté son plan de jeu : tenir d'abord, décourager progressivement les Sénégalais, et tenter ensuite de jouer les quelques coups qui leur seraient offerts. Le Sénégal peut s'en vouloir. Avec un brin d'efficacité en plus, il aurait pu prendre un ascendant qui eût été probablement décisif. Kouyaté (20e), Diouf (26e, 54e) et Keita Baldé (66e) ont fait briller Ondoa, encore décisif sur une double occasion Mané-Sow dans le money-time (87e). Les Sénégalais ont poussé, mais ils auraient tout aussi bien pu se faire prendre à revers. Les Camerounais se sont appuyés sur Moukandjo, volontaire mais inefficace pour mener leurs attaques (18e, 36e, 67e). Zoua aurait lui aussi pu faire basculer la partie durant la prolongation (105e), mais Diallo a maintenu les siens à flot. Impuissant sur les cinq tirs camerounais, le jeune portier formé à Rennes s'est retrouvé aux premières loges pour voir son guide, Mané, en échec devant Ondoa. C'est encore le Cameroun qui accable le Sénégal. Comme il y a 15 ans.

LIGUE 2 MOBILIS (18e JOURNÉE) : LE PARADOU AC RATE LE COCHE

LE PARADOU AC, leader incontesté de la Ligue 2 Mobilis de football, avec huit points d'avance sur son premier poursuivant, l'US Biskra, a raté l'occasion de creuser un peu plus cet écart, en concédant un nul inattendu à domicile face au MC Saïda (0-0), samedi en clôture de la 18e journée. Mal inspiré, particulièrement en attaque, le club de Kheireddine Zetchi n'a été que l'ombre de lui-même dans ce match et c'est en toute logique qu'il s'est neutralisé (0-0) avec le MCS, visiblement plus déterminé à repartir avec un bon résultat après sa déconvenue de la semaine dernière. Le PAC reste néanmoins leader, avec 8 points d'avance sur son premier poursuivant, l'US Biskra, qui s'était emparé de cette place de dauphin la veille, en dominant la JSM Béjaïa (3-0).

DOUBLÉ DE BENZIA TOMBEUR DE LYON

YASSINE BENZIA a réservé ses deux premiers buts de la saison à son club formateur puisqu'il a inscrit les deux buts de Lille à Lyon pour une victoire 1-2.Le club du nord de la France qui a un nouveau propriétaire depuis quelques jours remporte son premier match de championnat en six journées. C'est donc l'international algérien Yassine Benzia qui ouvre le score d'une frappe lointaine à ras de terre légèrement détournée par Yanga Mbiwa (38').En seconde période, le même Benzia double la marque sur penalty après une faute sur Corchia dans la surface (80'). Ensuite Ghezzal entre en jeu à la 83e et Lacazette obtient et transforme un penalty pour Lyon (86').

ABEID PASSEUR DÉCISIF POUR LA VICTOIRE

MEHDI ABEID titularisé dès son retour de la CAN en match de championnat à Lorient a permis à Dijon de s'imposer 2-3 dans les dernières minutes.Alors que le score était de 2-2 en fin de deuxième mi-temps, Abeid récupère un ballon au niveau de la ligne médiane, près de la ligne de touche et part dans un rush jusqu'à la surface adverse avant de lancer Lees-Meelou au second poteau d'un superbe extérieur du pied droit pour inscrire le troisième but (90'+3').

NAPLES : FAOUZI GHOULAM PARTIRA EN FIN DE SAISON

L'INTERNATIONAL ALGÉRIEN, Faouzi Ghoulam, est pressenti pour quitter son club italien, Naples, à l'issue de la saison en cours, affirme la presse italienne ce samedi. Selon La Gazzetta dello Sport, le départ de Ghoulam (25 ans, 33 sélections) ne fait plus le moindre doute. Le contrat du latéral gauche, arrivé à Naples en 2014 en provenance de l'AS Saint-Etienne, expire à la fin de l'année et le joueur est courtisé par de nombreuses écuries européennes, parmi lesquelles figurerait notamment le Paris-Saint-Germain, ajoute la même source. Le champion de France en titre est en effet à la recherche du successeur de l'Argentin Maxwell, proche d'un départ à la retraite. Néanmoins, le natif de Saint-Priest ne serait pas favorable à un retour dans l'Hexagone, précise-t-on encore de même source. Le Bayern Munich, également sur les rangs, intéresserait davantage Ghoulam, dont les négociations avec la direction de son club pour la prolongation de contrat n'ont pas abouti.

ILS ONT ÉPARGNÉ 1 MILLION DE DOLLARS EN 8 ANS POUR FAIRE LE TOUR DU MONDE



VOUS EN RÊVIEZ? Ils l'ont fait! Après seulement huit ans de travail comme enseignant, Joe et Ali Olson ont choisi de prendre leur retraite et de faire le tour du monde avec leur fille Annabelle.
"Habiter à Las Vegas ne coûte pas si cher mais les salaires de profs ne sont pas très élevés", précise Ali dans The Business Insider.
Pour arriver à leurs fins, Joe et Ali Olson, qui se sont rencontrés en 2004, ont fait des heures supplémentaires, notamment pendant les vacances scolaires. Ils devaient encore rembourser leur emprunt étudiant: 28.000 euros.
Limiter les dépenses
"Nos revenus ont augmenté entre 10 et 50% par an. On limitait nos dépenses. On mettait de côté 75% de nos revenus. En 2007, nous avons d'ailleurs pu acheter l'appartement dans lequel nous vivions", explique le couple.
Avec la crise de 2008, les Olson ont préféré louer leur appartement. "Notre bien immobilier, estimé à 337.000 euros, avait chuté à 112.000 euros. On a trouvé que c'était une meilleure idée de le louer. L'argent que nous recevions de nos locataires était bien plus important que le montant de notre emprunt", précise Joe.
15 biens immobiliers
Ce couple de Las Vegas a continué à investir dans l'immobilier. Ils gagnaient ensemble 75.000 euros (+ les extras) par an et ne dépensaient que 19.000 euros pour vivre. Aujourd'hui, à force de faire de bons investissements et de dépenser peu d'argent, Joe et Ali possèdent 15 biens immobiliers. Avec la fin de la crise, ils sont parvenus à épargner un million de dollars.

En excès de vitesse, il accuse le vent de l'avoir poussé

ET LA MEILLEURE (ou la pire, c'est selon) excuse de la journée est attribuée à...
C'est une petite pépite, comme le rapporte Metro. En Australie, un conducteur s'est fait verbaliser pour excès de vitesse au volant de son pick-up à Three Springs (ouest du pays).

"The wind was pushing me"
À l'heure de s'expliquer sur ses 127 km/h au lieu des 110 autorisés, cet Australien a fait fort. Il a expliqué aux policiers qui dressaient son procès-verbal que c'est le vent qui l'avait poussé. Cette excuse a tellement fait rire les agents de police que ces derniers ont partagé une capture du PV sur Twitter. "The wind was pushing me", est-il écrit ("Le vent m'a poussé").
Amende de 200 dollars
Malgré son imagination débordante, ce conducteur a finalement écopé d'une amende de 200 dollars (187 euros) et perdu deux points sur son permis de conduire. Petite précision importante: il n'avait pas bu une seule goutte d'alcool lors de son infraction.



UN CAFÉ NAZI VEUT ROUVRIR SES PORTES EN INDONÉSIE



UN CAFÉ INDONÉSIEN à la décoration nazie, dont l'existence avait suscité une vague d'indignation à l'étranger, cherche à rouvrir dans un quartier plus animé après avoir été contraint à la fermeture par manque de clients, a annoncé jeudi l'avocat de son propriétaire.
Situé à Bandung, au sud-est de Jakarta, le "SoldatenKaffee" ("Le café des soldats") était décoré de croix gammées, d'un portrait d'Adolf Hitler et d'images de propagande nazie. Son propriétaire, Henry Mulyana, avait déjà volontairement fermé le café en 2013 après avoir reçu des menaces de mort. Mais l'établissement avait rouvert un an plus tard, en élargissant sa thématique à la Seconde Guerre mondiale avec des portraits de Winston Churchill ou Joseph Staline, tout en gardant les symboles nazis, parmi lesquels trois immenses aigles en fonte flanqués d'une croix gammée.
Ce n'est pas la controverse qui a eu raison de l'établissement qui servait schnitzel (escalope panée) et bière allemande, mais le manque de clients. Rohman Hidayat, avocat de M. Mulyana, a expliqué que la faible fréquentation du "SoldatenKaffee" n'était pas due à sa thématique. "L'intérêt du public était faible parce qu'il n'est pas situé dans un quartier stratégique", a déclaré M. Hidayat à l'AFP, précisant que le café, qui se trouvait dans un quartier



calme et excentré, avait fermé il y a six mois.
Condamnations internationales
M. Mulyana cherche un nouveau lieu plus propice, a-t-il dit sans préciser quand le café rouvrirait. Le "SoldatenKaffee" avait ouvert en 2011 et opéré dans l'indifférence totale jusqu'à la publication en 2013 d'un article sur son existence dans la presse anglophone locale, repris à travers le monde. La multiplication des condamnations internationales avait alors contraint les autorités locales à convoquer le propriétaire, qui avait ensuite fermé son établissement.
En Indonésie, un tel lieu peut rester ouvert contrairement en Europe, où l'apologie du nazisme est interdite dans de nombreux pays. "Ces objets ne sont pas illégaux", a affirmé M. Hidayat. "Ce n'est pas que nous aimons Hitler, mais nous aimons toutes les choses relatives à la Seconde Guerre mondiale."
Des dizaines d'Indonésiens, pour l'essentiel des jeunes, avaient assisté en 2014 à la réouverture du café en uniformes militaires, dont l'un portait un brassard avec une croix gammée. Certains avaient posé



pour des photos en tant que "prisonniers de guerre" dans une "salle d'interrogatoire".
Un certain antisémitisme latent peut être observé dans le pays musulman le plus peuplé de la planète. Une des pires insultes est d'y être traité de "yahudi" ("juif") et l'opposition à Israël, avec lequel Jakarta n'entretient pas de relations diplomatiques, fait parfois apparaître des croix gammées dans des manifestations de soutien aux Palestiniens.

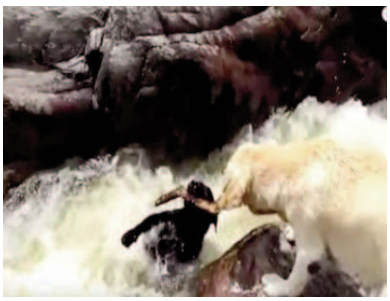
Le saviez-vous

UNE PARTIE DE L'ÉLECTRICITÉ D'UNE VILLE AU BRÉSIL EST PRODUITE PAR LES DÉTENUS DE SA PRISON !



Une prison au Brésil a lancé un programme unique en son genre pour la production de l'énergie propre, des vélos d'exercice conçus pour produire de l'électricité et un groupe de détenus qui pédale furieusement pour générer de la puissance.
Le programme est bénéfique pour la ville mais aussi pour les prisonniers. En effet, Les détenus obtiennent un jour réduit de leur peine pour toutes les 16 heures de pédalage qu'ils font et l'électricité produite est utilisée pour mieux éclairer la ville la nuit pour plus de sécurité.

Le moment exceptionnel où un labrador sauve un chien emporté par une rivière



EN ARGENTINE, un labrador-retriever en a sauvé un autre de la noyade après avoir eu la présence d'esprit d'attraper le bâton que ce dernier tenait entre les dents. Pour beaucoup de chiens, l'appel de la "baballe" ou du bâton reste tout simplement irrésistible. Brandir l'objet suffit parfois pour voir l'animal s'agiter et être prêt à aller le chercher aussi loin que possible. C'est surtout le cas pour le labrador-retriever, une race connue pour être particulièrement joueuse.
Comme on peut le voir sur la vidéo, une banale promenade a failli tourner au drame dans la province de Cordoba (centre de l'Argentine). Un bâton est jeté à l'eau et l'un des deux labradors-retrievers ne résiste pas à la tentation d'aller le récupérer immédiatement dans la rivière.
Un héros
Mais face à la puissance du courant, le chien, démuni, est rapidement pris au piège dans l'eau. Les flots le conduisent vers une petite déviation de la rivière où le courant est encore plus fort.

Alors que l'on s'attend au pire, le second labrador-retriever endosse le costume de héros pour sauver son congénère. En attrapant le bâton que son copain tenait dans la gueule, il lui permet de s'extirper de l'eau et de regagner la terre ferme.

PUBLICITÉ

Google double la mise contre les mauvais joueurs

La régie publicitaire du géant américain vire 1,7 milliard de publicités qui ne respectent pas sa charte, soit le double de l'année précédente. De quoi assainir son réseau publicitaire ?



Google est devenu en l'espace de quelques années l'acteur majeur du marché de la publicité en ligne, qu'il partage de façon quasi exclusive avec Facebook. Une telle croissance ne se développe évidemment pas sans accrocs et malgré ses règles, de nombreux annonceurs tentent de contourner les principes énoncés par Google afin de diffuser des publicités pour des produits contrefaits ou utilisent des méthodes malhonnêtes pour attirer le clic. Des pratiques que Google tente d'éliminer à grand renfort d'algorithmes de détection, qui ont permis la suppression de plus de 1,7 milliard de publicités contrevenant à ses règles.

1,7 milliard de publicités retirées, c'est le double du chiffre de l'année précédente. Google explique cette soudaine croissance par plusieurs points, mais en retient deux particuliers : « l'année dernière, nous avons ainsi revu notre politique d'accès afin de mieux protéger les utilisateurs des offres mensongères ou tout simplement prédatrices » mentionne Google sur son blog.

FIN DE LA SPÉCULATION

Ainsi, Google refuse depuis juillet 2016 les offres de prêts douteux ou qui proposent des taux d'intérêt abusifs. Cette nouvelle clause a permis la suppression de plus de 5 millions de publicités. Autre facteur : l'amélioration des filtres de détection de Google, qui ont permis de mieux lutter contre les pubs mensongères qui tentent de faire croire à un message d'erreur pour inciter l'utilisateur à cliquer sur l'encart. Les nouveaux filtres ont ainsi permis la suppression de 112 millions de ce type de publicités, soit six fois plus que l'année précédente. Outre ces deux facteurs, Google détaille les différentes techniques utilisées par certains annonceurs pour placer sur la plateforme Adsense des publicités ne respectant pas la charte établie par Google. Et certaines tendances sont intéressantes : Google remarque ainsi que la pratique du « tabloid cloaking » s'est largement développée en 2016.

Derrière ce terme se cache une pratique visant à faire passer une publicité pour un article sur un site d'information traditionnel, afin d'attirer le potentiel lecteur. « Pour combattre cette tendance, nous supprimons purement et simplement les comptes des utilisateurs de la plateforme qui ont recours à cette technique.

En 2016, nous avons supprimé plus de 1300 comptes pour des faits de tabloid cloaking.

Malheureusement, cette pratique est en pleine croissance, pour la simple et bonne raison que les utilisateurs cliquent sur ces contenus » explique l'équipe de Google.

WINDOWS 10 : MICROSOFT POURSUIT LES MIGRATIONS GRATUITES POUR SES CLIENTS PME ET TPE

MICROSOFT annonce une extension de son programme de migration gratuite vers Windows 10 à destination des TPE et PME. Mais cette offre n'est disponible que pour les utilisateurs disposant d'un plan d'abonnement Windows Entreprise.

Il y a bien des moyens détournés qui subsistent, mais Microsoft semble maintenant décidé à passer à la seconde phase de son plan : pousser les PME et TPE à passer le cap. Pour cela, Microsoft annonce une extension de son offre de migration gratuite destinée aux clients de ses plans d'abonnement Windows Entreprise.

« Les clients des plans d'abonnement Windows 10 E3 et E5 ainsi que ceux disposant d'un abonnement Secure Productive Enterprise E3 et E5 peuvent bénéficier d'une migration gratuite vers Windows 10 pour leurs machines fonctionnant sous Windows 7 ou Windows 8.1 sans nécessiter l'acquisition d'une licence supplémentaire » explique Nic Fillingham directeur TPE/PME de Microsoft sur le blog de la société. Pour justifier cette offre généreuse, Microsoft met en avant la sécurité : cette offre « permet ainsi de profiter d'une sécurité de qualité entreprise pour le simple prix d'un donut et d'un café » explique Nic Fillingham sur le blog. Bien évidemment, c'est aussi un bon moyen de convertir de nouveaux arrivants à Windows 10 et de gonfler la part de marché de l'OS de Microsoft.

Les utilisateurs qui souhaitent bénéficier de cette transition peuvent se connecter via la console d'administration Windows 365 et accéder à l'option permettant d'effectuer la migration. Point important : Microsoft signale que les licences Windows 10 obtenues via cette offre sont liées à la machine et non à l'abonnement Windows Entreprise. Ce qui signifie que l'utilisateur conserve sa licence, même s'il révoque son abonnement.

FACEBOOK PERMET AUX UTILISATEURS DE VERROUILLER LEUR COMPTE AVEC UNE CLÉ USB



SE REPOSER sur un mot de passe ne suffit pas à garantir la sécurité. Facebook propose désormais un système d'authentification faisant appel à une clé USB.

Vous craignez le piratage de votre compte Facebook par un tiers ? Sachez qu'il vous est désormais possible d'en renforcer l'accès en verrouillant l'authentification grâce à une clé - pas n'importe laquelle cependant.

Cette semaine, le réseau social a annoncé qu'il permettrait aux utilisateurs d'associer leurs comptes Facebook à un token matériel. Celui-ci interviendra pour confirmer l'identité de l'internaute, qui n'a ainsi plus l'obligation d'en passer par l'envoi d'un code PIN sur son smartphone.

"Nous utilisons une technologie similaire pour protéger nos actifs internes chez Facebook" déclare Brad Hill, ingénieur sécurité chez Facebook. "Nous la trouvons pratique et hautement sécurisée."

Il est cependant peu probable qu'une majorité d'utilisateurs passent à ce mode d'authentification. Celui-ci nécessite en effet l'acquisition d'une clé de chiffrement spécifique au standard U2F (Universal 2nd Factor).

Au prix d'une vingtaine d'euros, cette technologie reste néanmoins relativement abordable.

Elle demeure malgré tout moins accessible que la double authentification via un code PIN transmis sur smartphone.

une technique accessible mais peu encore par les utilisateurs.

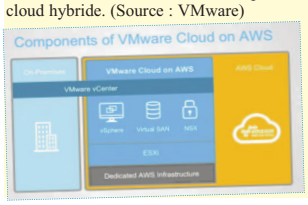
VMWARE SOLIDE SUR SES RÉSULTATS S'ORIENTE VERS LE CLOUD HYBRIDE

AU QUATRIÈME trimestre 2016 l'entreprise réalise un bénéfice de 441 millions de dollars, en croissance de 18% par rapport à la même période 2015. Le chiffre d'affaires est à 2,03 milliards de dollars, en hausse de 8,5%. De quoi cultiver l'optimisme alors que la société se tourne vers le cloud.

L'absorption d'EMC par Dell ne semble en rien peser sur les résultats de VMware, désormais seule société du groupe cotée en bourse.

Au quatrième trimestre 2016 l'entreprise réalise un bénéfice de 441 millions de dollars, en croissance de 18% par rapport à la même période 2015. Le chiffre d'affaires est à 2,03 milliards de dollars, en hausse de 8,5%.

Description visuelle de l'offre que VMware s'apprête à proposer avec AWS en direction des clients intéressés par le cloud hybride. (Source : VMware)



Pour l'année 2016, VMware annonce un bénéfice net de 1,19 milliard de dollars, en croissance de 19% sur un an, et un chiffre d'affaires en hausse de 8% à 7,09 milliards de dollars. Ce trimestre a été "un des plus équilibrés pour VMware depuis des années" mentionnait le PDG de l'entreprise Pat Gelsinger lors d'une conférence téléphonique. Ces chiffres confirment aussi que le virage stratégique opéré par l'entreprise, passant d'un marché essentiellement de la virtualisation serveur à celui du cloud hybride, paye. "Cette stratégie contribue à notre succès" note Pat Gelsinger sur ce point.

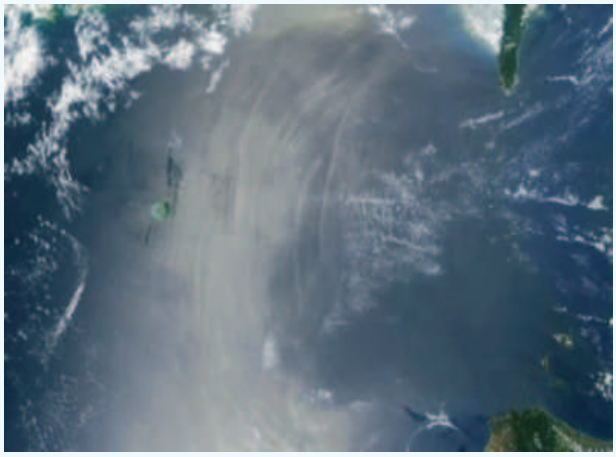
VERS LE CLOUD HYBRIDE

VMware se concentre désormais sur la fourniture de technologie de cloud, avec des produits tels que l'hyperviseur vSphere (ESXi), la virtualisation du SAN (vSAN) et sa plate-forme de virtualisation réseau NSX. D'un point de vue tactique c'est l'annonce du partenariat entre VMware et Amazon Web Services qui marque le trimestre écoulé. Le leader du cloud public positionne désormais vSphere sur sa plate-forme. De quoi proposer une alternative hybride au cloud public vendu jusqu'alors par AWS. Ce service devrait être disponible mi-2017.

VMware affirme vouloir racheter pour 1,2 milliard de dollars de ses propres actions d'ici à la fin de son année fiscale 2018. Dell possède déjà 82,9% des actions de VMware.

Les mystérieuses marées internes géantes enfin expliquées

De mystérieuses vagues sous-marines ont enfin révélé leur origine. Au détroit de Luçon, entre Taïwan et les Philippines, les plus grosses marées internes sont produites et influençent le climat ainsi que la biodiversité environnante. À l'aide de la plateforme Coriolis de Grenoble, une équipe internationale montre que ces ondes sont générées par l'ensemble du système de crêtes sous-marines du détroit, une découverte qui permettra dès ce mois-ci d'inclure ces marées dans les modèles de prévision climatique.



Elles ne sont pas perceptibles en surface, pourtant les marées internes dans les océans peuvent bouleverser le climat et l'écosystème qu'elles parcourent. Compte tenu de leur invisibilité, l'origine des ondes internes océaniques est encore mystérieuse. Elles peuvent être générées par l'interaction de la marée avec la topographie du plancher océanique, ou bien de façon totalement aléatoire. Le passage d'un bateau par exemple génère ce type d'ondes, omniprésentes dans l'océan. Dans le détroit de Luçon, situé entre les Philippines et Taïwan, sont générées les plus fortes ondes internes identifiées dans le monde. Aujourd'hui, une équipe de recherche a réussi à en préciser l'origine, et discute ses résultats dans la revue Geophysical Research Letters.

Pendant longtemps, ces ondes ont été considérées comme du bruit, venant perturber les mesures océanographiques. Aujourd'hui, il apparaît qu'elles auraient un rôle clé dans la dynamique du climat. Au détroit de Luçon, elles sont grandes, d'une amplitude de près de 200 m et se déplacent de quelques centimètres par seconde. « Elles sont les mastodontes de l'océan, les ondes internes les plus puissantes jamais découvertes », explique Thomas Peacock, impliqué dans l'étude. À l'interface entre les eaux, plus chaudes de surface, et les eaux plus denses et froides, des ondes internes peuvent être générées et mélanger ces deux couches. Dans cette couche limite, les ondes internes peuvent faire plonger les eaux chaudes en profondeur, et enfouir la chaleur de l'atmosphère.

paramètres océaniques à ajouter dans les modèles climatiques

La simulation des ondes internes est l'une des données manquantes dans la modélisation du climat. Actuellement, les modèles ne les considèrent pas car il n'existe aucune méthode de description générale. Comprendre donc comment elles sont générées et quel est leur impact sur le climat est fondamental. C'est dans ce contexte qu'une équipe internationale, issue d'une collaboration entre l'université de Grenoble et le MIT, a mené une vaste étude sur les ondes du détroit de Luçon. Les chercheurs ont d'abord étudié, à partir des données satellites et de terrain, les ondes internes dans leur milieu naturel. La topographie du bassin entre Taïwan et les Philippines est complexe, elle génère des ondes solitaires s'étendant sur plusieurs centaines de kilomètres qui se propagent depuis le détroit vers la mer de Chine. En vue d'identifier l'influence des différents facteurs, tels que la stratification de l'océan, le forçage de la marée et le lien avec la topographie, l'équipe a reproduit la dynamique de ce détroit à grande échelle à la plateforme Coriolis, à Grenoble. C'est une table tournante de 13 m de diamètre, la plus grande au monde. Pour reproduire le forçage de la marée, l'équipe a généré un écoulement oscillant sur une maquette du détroit.

Les expériences ont montré que ces ondes sont générées par le système de crêtes sous-marines de cette zone du fond marin, et non pas un pic de crête en un point donné des lignes de crêtes.

La géométrie du détroit génère un certain type de marée, et ce de façon systématique. Ces nouveaux résultats améliorent la compréhension des mécanismes de génération des ondes internes. D'après Thomas Peacock, « ces ondes sont potentiellement le mécanisme clé pour transférer la chaleur de l'océan supérieur dans les profondeurs ». L'équipe se réunira en janvier avec une équipe de modélisateurs pour intégrer ces découvertes dans les modèles climatiques.

L'activité solaire n'influence pas le changement climatique actuel

Le soleil est un paramètre clé dans la dynamique du climat, mais dans quelle mesure son activité périodique l'influence est encore sujet à débat. Une nouvelle étude ajoute une pierre à l'édifice en rapportant que sur ce dernier millénaire, les pics d'activité de notre astre n'auraient presque pas influencé la température atmosphérique globale.

L'activité solaire n'est peut-être pas l'un des acteurs majeurs dans les changements climatiques survenus au cours du dernier millénaire. Jusqu'à aujourd'hui, on attribuait communément le petit âge glaciaire (couvrant la période 1450-1850) à une faible activité de notre astre. De même, l'anomalie climatique médiévale, marquée par un réchauffement régional important durant la période 950-1250, est majoritairement associée à une intense activité solaire. Néanmoins, le lien entre l'intensité du soleil et l'amplitude du changement associé est méconnu.

Dans une étude récemment parue dans la revue Nature Geoscience, une équipe de l'université d'Édimbourg propose une vaste analyse des différentes causes possibles des changements climatiques qui se sont produits dans l'hémisphère nord durant le dernier millénaire. Les scientifiques rapportent que jusque dans les années 1800, le principal moteur de la variabilité périodique de la température serait l'activité volcanique.

Lors d'une grosse éruption, des milliards de particules en suspension sont émises dans la stratosphère. Ces aérosols, pris dans la circulation atmosphérique, agissent telle une couche écran, réfléchissant les rayons du soleil vers l'espace. L'éruption du Pinatubo par exemple a diminué la température globale moyenne de l'air de 0,2 °C durant plus d'un an.

L'équipe écossaise s'est concentrée sur le lien entre l'activité solaire et les variations de la température atmosphérique associées. Elle s'est servie pour cela d'un jeu de données de température reconstruites à partir d'archives historiques, comme les cernes de bois ou l'empreinte des coraux par exemple.

Les profils de température ont ensuite été comparés aux simulations de différents modèles climatiques, dans lesquels les forçages externes, tels que l'activité solaire et les éruptions volcaniques, ou les forçages internes s'expriment plus ou moins fortement. Ils montrent que dans aucune des simulations, l'activité solaire ou la réponse de la Terre à ce forçage n'ont directement été liées aux fluctuations de la température.

Un soleil plus actif entraîne la destruction de l'ozone

Sur ces 1.000 dernières années, avant 1800, l'activité volcanique semble être le principal forçage externe agissant sur la température moyenne de l'air. En revanche, l'équipe rapporte que dès 1900, l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre serait le forçage dominant sur la température. « L'influence du soleil



sur le climat passé est mal compris. Nous espérons que ces résultats aideront à améliorer notre compréhension de la façon dont les températures ont varié au cours des siècles passés, commente Andrew Schurer, principal auteur de l'article. Il y a encore beaucoup de choses que l'on ignore, le lien entre le soleil et les hivers anormalement froids au Royaume-Uni sont encore à l'étude par exemple. »

L'influence du soleil sur les grandes ères climatiques est incontestable. Le cycle de Milankovitch, impliqué dans l'établissement des périodes glaciaires, fait notamment intervenir la variation de la distance Terre-Soleil, et l'inclinaison de l'axe de rotation de notre planète. Ces deux paramètres astronomiques modifient l'éclairement reçu par la Terre, et influencent donc intrinsèquement le climat. Les variations de l'activité solaire sont également impliquées dans la dynamique du climat. Si elles n'agissent pas directement sur la température, des études ont montré que les pics d'activité solaire réduisent le taux d'ozone dans la couche stratosphérique. D'autres ont notamment montré que durant ces pics d'activité, une configuration similaire à l'événement La Niña se dessine dans le Pacifique équatorial.

Terres australes et antarctiques françaises : une biodiversité menacée

Les espèces vivant dans les zones isolées de la planète ne sont pas à l'abri de l'impact des activités humaines. C'est ce que montrent les nouveaux résultats de la Liste rouge des espèces menacées en France, consacrés aux oiseaux, aux mammifères et aux reptiles des Terres australes et antarctiques françaises (TAAF). Cet état des lieux a été établi par le Comité français de l'UICN et le Muséum national d'Histoire naturelle, en partenariat avec la collectivité des TAAF.



LES TERRES AUSTRALES ET ANTARCTIQUES FRANÇAISES :

des sanctuaires de biodiversité

En raison de leur isolement géographique et d'une présence humaine limitée, la richesse patrimoniale remarquable de ces territoires est restée relativement préservée.
Les îles Eparses (petites îles du Sud-Ouest de l'océan Indien situées autour de Madagascar), constituent des sanctuaires océaniques de nature primitive. Elles abritent plusieurs espèces de lézards endémiques et hébergent la plus grande colonie de sternes fuligineuses de l'océan Indien. Leurs plages sont des lieux de pontes importants pour les tortues marines et différentes espèces de dauphins fréquentent leurs eaux, de même que des baleines à bec et des baleines à bosse.
Dans les Terres australes, les archipels de Crozet et de Kerguelen accueillent plus de 50 millions d'oiseaux, soit la plus grande communauté d'oiseaux marins au monde. D'importantes
colonies d'otaries et d'éléphants de mer y sont également observées, ainsi que des populations d'orques, de dauphins et de baleines.
Bien qu'éloignés des centres d'activités humaines, ces territoires demeurent sensibles aux perturbations extérieures et voient leur biodiversité menacée.
Des actions de protection et une surveillance toute particulière sont donc essentielles. Les Terres australes ont ainsi été classées en réserve naturelle nationale en 2006, un parc naturel marin
a été créé plus récemment dans l'archipel des Glorieuses, et la Terre Adélie est protégée par le Traité de l'Antarctique de 1959, qui fait de ce continent un "Territoire de recherche et de Paix".





LES PRESSIONS SUR LES TERRES AUSTRALES ET ANTARCTIQUES FRANÇAISES

Les espèces introduites par l'Homme, telles que les rats, les chats, les lapins et les chèvres, ont proliféré en l'absence de prédateurs naturels et menacent la faune de ces territoires. De nombreux oiseaux marins, comme le Pétrel gris dans les Terres australes et le Phaéton à bec jaune sur l'île d'Europa, tous deux classés "En danger", sont victimes des rats qui se nourrissent des œufs et des oisillons. Des lézards rarissimes des îles Eparses, tels que le Scinque aux yeux de serpent des Glorieuses, classé "Vulnérable", sont également la proie des rats.
La pêche à la palangre exercée de façon intensive dans les eaux internationales représente un danger pour les oiseaux et les mammifères marins. Attirés par les appâts, des dizaines de milliers d'albatros disparaissent ainsi chaque année à l'échelle mondiale, piégés sur les hameçons et victimes de noyade. Cette pêche menace par exemple l'Albatros d'Amsterdam, une espèce classée "En danger critique", qui ne niche que sur l'île d'Amsterdam et dont on dénombre moins d'une cinquantaine de couples reproducteurs. Des dauphins comme le Globicéphale tropical peuvent eux aussi être piégés accidentellement sur les palangres destinées à la pêche au thon et à l'espadon.
L'arrivée de nouvelles maladies sur les îles australes, telles que le rouget du porc et le choléra aviaire, a provoqué des mortalités importantes chez les jeunes de plusieurs espèces d'oiseaux marins. Les spécialistes redoutent une contamination à l'avenir des espèces les plus rares, comme l'Albatros d'Amsterdam, qui niche non loin des populations contaminées.
Enfin, le changement climatique constitue une nouvelle menace pour plusieurs espèces qui voient leur habitat naturel se transformer rapidement. A Kerguelen, l'augmentation des températures de l'océan modifie les zones d'alimentation de l'Albatros à sourcils noirs, une espèce "Quasi-menacée", qui pourrait disparaître de l'île à l'avenir. Et en Terre Adélie, la réduction de la surface de la banquise provoquera une diminution des ressources alimentaires du Manchot empereur, classé "Vulnérable", qui devrait connaître un déclin atteignant plus de 80 % à l'horizon 2100.
Pour répondre à ces enjeux et préserver la biodiversité de ces territoires, diverses actions sont mises en œuvre. Dans les Terres australes, une réserve naturelle nationale couvrant plus de 2,2 millions d'hectares, la plus grande de France, a été mise en place.
Des études scientifiques ont été lancées sur des espèces emblématiques menacées, comme le Dauphin de Commerson et l'Orque à Crozet. A Saint-Paul, le succès des actions de dératisation a permis le retour de certains oiseaux, comme le Petit Puffin, classé "En danger" mais désormais en voie de recolonisation. Et depuis 2011, un plan national d'action est en place pour tenter de sauver l'Albatros d'Amsterdam de l'extinction. Au-delà de ces enjeux, ces territoires du bout du monde demeurent des sites uniques pour étudier, mesurer et comprendre les impacts des changements globaux provoqués par l'homme sur la biodiversité.

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)

Offre d'emploi

Société internationale, Cherche assistante de direction, bonne présentation, apte à se déplacer, maitrise de l'outille informatique, multilingue (arabe, français, anglais), envoyer CV a l'adresse mail suivante : **a.icbss@yahoo.fr ou b malikssa@yahoo.fr**

EMPLOI DEMANDES

J. A., ARCHITECTE 05 ans d'expérience ETUDE et SUIVI, maitrise BIE AUTOCADE - ARCHICAD, cherche emploi. Télé. : (0554) 38.01.70.

J.F., 24 ans, licence en droit, sérieuse et dynamique cherche emploi dans le domaine ou autres. Tél. 0561.92.15.91.

J. H., architecte avec expérience maîtrise logiciel de dessin 2D 3D cherche emploi en sous-traitance avec Bet, ou en suivi de chantier.
Tél. : (0773) 51.40.25
Email : aminsami82@yahoo.fr

J.H., 34 ans superviseur HSE, cherche emploi dans une société nationale ou privée ou étrangère. Tél. : (0782) 54.09.72 / (0558) 39.96.59.

J. H., 25 ans, maîtrise l'outil informatique, ayant un diplôme «Agent technique en informatique », exp 6 ans. Ayant exercé les métiers d'infographe, de photographe pendant 5 ans et agent de saisie de dans un cybercafé. Tél. : (0561) 26.55.55

J. F., licenciée en sciences juridiques et administratives, ayant le certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), 5 ans d'expérience dans le domaine administratif. Cherche travail dans le domaine ou autre. Tél., (0664) 52.12.40.

JF. 25 ans sérieuse, titulaire d'une licence en commerce International cherche Emploi. Tél : (0665) 53.77.86

J. H., ingénieur d'état en planification et statistique, expérience dans la planification et le suivi des projets, attestation de maîtrise Ms Project, , SPSS et XL stat, dégagé vis-à-vis du service nationale.
Tél. : (0553) 63.53.37

H. 41 ans, chauffeur catégoré léger, éxpérimenté, cherche emploi dans société publique ou étrangère, Alger et ses environs.
Tél. (0560) 72.67.07

J. H., âgée de 24 ans, titulaire d'une licence en sciences de gestion, option finance cherche un emploi dans le domaine.
Tél. : (0550) 71.01.18

Menuisier maîtrisant le travail sur bois, vernissage et autres, cherche emploi à temps plein ou à mi-temps pour villas ou appartements ou autres. Tél. : (0773) 03.55.91

J.F., 23 ans, licencier en psychologie chimique, 6 mois de stage pratique au sein de l'hôpital Mustapha, un mois de stage mémoire à CPMC centre Pierre Marie Curie. Elément sérieux et ambitieux, bonne condition physique, maîtrise l'outil informatique. Télé. : (0551) 12.48.14.

J. H., 35 ans, licence en finance + tech en informatique, exp 2 ans, assistant administratif principal au ministère + 03 ans chargé de recouvrement. Tél. (0664) 25.96.12

Dame cherche emploi comme garde-malade, Alger
Tél : (0560).30.08.96

J. H., cherche emploi comme réceptionniste ou gérant de restaurant.
Tél. : (0795) 97.58.41.

Jeune fille, licenciée en interprétariat et traduction (arabe, français, anglais) 8 ans d'expérience. Cherche emploi dans une société étatique ou privée.
Tél. (0776) 01.25.27

H âgé de 43 ans, marié avec 02 enfants, sérieux, cherche emploi comme chauffeur dans une entreprise nationale ou multinationale, expérimenté et bonne présentation.
Contacter : (0560).72.67.07

H. 50 ans, BEB, cherche emploi comme gérant de commerce ou équivalant
Tél : (0541).89.99.37

JF ing d'etat en Informatique avrc experiences cherche emploi dans le domaine ou autre
Tél : 0794 36 64 09

Homme retraité, sérieux, ponctuel, dynamique, cherche emploi chauffeur poids léger «B», agent de bureau, agent de sécurité, réceptionniste, gardien, ou autre domaine libre de suite.
Tél. : (0790) 62.40.19

ANNIVERSAIRE

En ce mois de janvier 2017,

AHLAM

fête son anniversaire. Ses proches, ses frères et ses amis, Y. Mebrouk, S. Benali, S. Bekhoucha et S. Amara lui souhaitent un heureux anniversaire et un ciel serein sans nuage pour toute la vie du bonheur, de la joie, de la santé et de la réussite dans tous les domaines.
Ils lui adressent un salut affectueux et également fraternel avec l'espoir, de partager chaque année, ce joyeux anniversaire dans la bonne humeur avec les perspectives heureuses d'un avenir prometteur, lui réservant le bien-être dans le corps et dans l'esprit.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BOUIRA
DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
SERVICE DE LA FORMATION ET D'ADMINISTRATION ET DES MOYENS
N° IMMATRICULATION FISCALE : 09901001503539

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions du décret présidentiel N°15/247 du 20/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, le directeur de la Jeunesse et des Sports de la wilaya de Bouira informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national ouvert N° 01 relatif à l'opération : «**Acquisition des équipements et matériels sportifs et socio-éducatifs RAR 2015, Lot n° 01 : équipements de mobilier et literie ; Lot n° 02 : équipements électriques et électroniques ; Lot n° 03 : équipements de cuisine et cafétéria ; Lot n° 04 : équipements de loisirs»**, paru respectivement en date du 17/09/2016 et 19/09/2016 dans les quotidiens nationaux *El Iktissadi* et *le Jeune Indépendant*, que l'opération est attribuée provisoirement comme suit :

Lot	Fournisseur	Note technique	Montant en TTC	Délai	Observation
Lot n° 01 : équipements de mobilier et literie	SNC SOUINILEC BATNA	**87.97 pts**	**7.686.315.00 DA**	**14 jours**	L'offre la mieux disante
Lot n° 03 : équipements de cuisine et cafétéria	ETS **FERDJANI** LAMIA OUARGLA	**94.42 pts**	**2.855.736,00 DA**	**10 jours**	L'offre la mieux disante

Les soumissionnaires désirant consulter les résultats de l'évaluation de leurs offres respectives sont invités à se rapprocher du service de la formation et d'administration et des moyens, et ce dans un délai ne dépassant pas les **trois (03) jours**.
Aussi, et conformément à l'article 82 du décret présidentiel n° **15/247** du 20/09/2015 portant réglementation des marchés publics, les soumissionnaires qui contestent le choix opéré peuvent introduire leurs recours dans les **dix (10) jours** à compter de la première parution du présent avis.
Passé ce délai, aucun recours ne sera pris en considération

Le Directeur de la Jeunesse et des Sports

Le Jeune Indépendant du 30/01/2017/ANEP N° 502 424



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya de Bejaia
Daïra d'Ighil - Ali
Commune d'Ighil-Ali

AVIS D'INFRUCTUOSITE DE L'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITE MINIMALE
N° :04/2016
NIF : 0 962 0617 0000 747

Le Président de l'Assemblée Populaire Communal d'Ighil-Ali, informe les soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre ouvert avec exigence capacité minimale N°04/2016 Paru sur les quotidiens nationaux (JEUNE INDEPENDANT) en date du **05/12/2016,** le quotidien (EL MIHWAR EL YOUM!)**en date du 05/12/2016** et **BOMOP (français et arabe)** en date du 11/12/2016 portant :

- **Réalisation d'un Marché de Proximité à Ighil Ali** a été déclaré infructueux (aucune offres pré qualifiée techniquement)

Le Jeune Indépendant du 30/01/2017/ANEP N° 502 520

www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar, Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Directeur Général
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

Directrice de la Rédaction
TANIA GACEM

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : IJI

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

CONTACTEZ AUSSI
ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX
- Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. : (0662) 18.41.81
Fax : (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000 Tizi Ouzou
Tél. : (026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht, Constantine
Tél-Fax : (031) 66.32.64
- Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir Bureau N° 10
N° Tél : 034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr
- Tipasa
B.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. : (024) 43.60.26

© 1990-2016
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

Fatigue : halte aux cernes et aux poches sous les yeux !





Les poches sont dues à un mauvais drainage lymphatique. Autrement dit, de l'eau s'accumule progressivement, elle se charge de graisses et finit par provoquer une petite hernie graisseuse.

Peut-on recourir à la chirurgie en cas de cernes avec des poches ?

Le traitement le plus efficace est la chirurgie. L'intervention consiste à aspirer la graisse après avoir réalisé une toute petite incision, soit à l'intérieur de la paupière, soit dans le cil. Le geste se réalise sous anesthésie locale et peut laisser quelques bleus durant une dizaine de jours. Le regard n'est pas changé si on se contente de vider la poche. En revanche, cette intervention peut être couplée à un léger lifting de la paupière en intérieur (on retend un peu la peau).

Les poches sous les yeux peuvent revenir une dizaine d'années plus tard puisque le drainage lymphatique n'est toujours pas idéal.

Parfois, après l'intervention, un creux peut se dessiner sous l'oeil et donner à nouveau une impression fatiguée et aussi plus ridée. Aujourd'hui les chirurgiens sont très prudents et veillent à ne pas vider totalement la poche pour prévenir, et réservent cette opération aux cernes dont les poches sont importantes.

Quelles sont les autres alternatives contre les cernes avec poches ?

Lorsque la poche est naissante, il est recommandé d'aller chez une esthéticienne, laquelle vous apprend à réaliser un drainage lymphatique des paupières inférieures.

Plusieurs séances d'apprentissage sont nécessaires pour réussir à vider correctement la poche.

Cette manipulation peut ensuite être faite dans toutes les circonstances qui favorisent le gonflement des yeux, que ce soit dans la journée ou le matin au réveil. Sachez que les poches se forment plus facilement après un mauvais sommeil, après avoir dormi dans une chambre surchauffée ou après une fête la veille au soir. L'alcool ou l'excès de sel joue aussi un rôle favorisant. Malgré tout, il existe aussi un facteur héréditaire.

Les personnes qui ont une sensibilité à faire des poches peuvent aussi appliquer un masque froid sur leurs yeux le matin.

Masques au citron pour visage : le secret d'un teint clair

Pourquoi l'adopter?

Le citron est réputé pour ses vertus tonique et rafraîchissante. La pulpe de citron, par son pouvoir astringent (qui resserre les pores de la peau).

Comment l'utiliser ?

On mélange une cuillère à soupe de crème fraîche et une cuillère à soupe de citron. Puis on frictionne longuement et délicatement la peau du visage avec le tout.

On prend une quantité égale de jus de citron et de blancs d'œufs. On les bat ensemble et on chauffe le tout à feu doux en remuant avec une cuillère en bois jusqu'à obtenir une consistance de beurre. On garde au frais et on applique cette préparation sur son visage tous les soirs après démaquillage.



Vous avez les cheveux cassants et fourchus :



Il faut les nourrir de l'intérieur.

La bonne idée : Mélangez 5 cuillères à soupe de miel liquide - apprécié pour donner de la force et de l'énergie - avec 5 cuillères à soupe d'huile d'olive.

Travaillez bien votre préparation et appliquez-la sur l'ensemble de votre chevelure. Laissez poser 30 minutes, et lavez-vous ensuite les cheveux avec un shampooing classique.

Résoudre les problèmes de cheveux gras et de pellicules

Mélanger un demi-verre de moutarde d'argile brute (facile à trouver)en poudre ou concassée à un demi savon d'alep rapé pour 30 cl d'eau.

Passer le tout au mixer et il est prêt à être utilisé. Si le cuir chevelu est très irrité et que les pellicules sont trop importantes, à appliquer 2 voire 3 fois la semaine, dans tous les cas 1 shampooing suffit. Ne pas faire de shampooing tous les jours car trop irritant pour le cuir chevelu donc pour les pellicules (ceci vaut pourtous les shampooings). Petite astuce: placer le flacon de cette préparation dans le bac de douche dès votre entrée dans le bac puor que la préparation soit moins froide.

Faire un produit gommant maison

Pour faire un produit gommant simple et efficace, il suffit de mélanger de la levure de boulanger à de l'eau jusqu'à ce que la pâte soir homogène.

Etaler sur le visage en faisant des petits cercles du bout des doigts. C'est à ce moment que se fait le gommage. Il faut ensuite rincer abondamment et appliquer une crème quotidienne

Retarder la repousse des poils

L'épilation, c'est bien, mais cela ne dure jamais assez longtemps !

Pour optimiser votre épilation, et ainsi retarder la repousse des poils, prenez le temps de faire un gommage de la zone à épiler avant de procéder à l'épilation. Appliquez ensuite une crème hydratante. Une fois l'épilation terminée, passez sur votre peau un citron que vous aurez préalablement coupé.

Les poils seront ainsi moins pressés de refaire leur apparition !

Avoir un rouge à lèvre qui tient bien

Lorsqu'on se met du rouge à lèvres, on cherche toujours la solution qui va le faire durer plus longtemps et il y a plusieurs solutions. L'une d'entre elles qui marche bien est d'appliquer sur les lèvres du cache cernes en bâton juste avant de se mettre son rouge à lèvre. Ce dernier va se fixer.

Tajine de viande au chou-fleur et aux pommes de terre frites

Temps de Préparation : 30 mn
Temps de Cuisson : 40 mn



Ingrédients

Pour la sauce :
- 3 à 4 morceaux de viande (ou du poulet)
- Pois chiches trempés la veille et précuits 20 minutes
- 1 oignon
- 1 bâton de cannelle
- Sel, poivre

Pour la sauce :
- 2 pommes de terre
- 1/2 chou fleur
- 1 CS de persil ciselé
- 1 œuf
- Sel, poivre

Pour le liant :
- 1 œuf
- 1 CS de persil
- 1/2 jus de citron

Préparation

Préparez la sauce : Faites revenir l'oignon émincé avec la viande et les pois chiche dans un filet d'huile. Lorsque les oignons et les poulets commencent à être dorés, ajoutez 400 ml d'eau et le bâton de cannelle. Ajoutez le sel et le poivre puis laissez cuire à couvert pendant 30 minutes.

Préparez les beignets de chou-fleur et les frites : Lavez le chou-fleur et coupez-le à la racine. Faites des bouquets. Faites cuire vos bouquets de chou-fleur dans une grande quantité d'eau salée. Laissez cuire 20 minutes. Égouttez puis laissez refroidir quelques minutes pour une manipulation plus facile.

Dans un saladier, battre les œufs avec le sel, le poivre et le persil ciselé. Trempez vos bouquets dans les œufs puis faites-les dorer quelques minutes de chaque côté sur une poêle à fond épais avec un peu d'huile.

Pelez les pommes de terre puis faites des frites. Salez légèrement puis faites-les dorer dans une huile chaude.

Ajoutez les beignets de chou-fleur et les frites à la sauce puis laissez cuire 2 minutes le temps de préparer le liant.

Battez l'œuf en omelette avec le jus de citron, le persil et une pointe de sel. Ajoutez ce mélange à la sauce puis mélangez délicatement pendant 30 secondes et arrêtez la cuisson.

Servir immédiatement dans un plat de présentation. Décorez avec des feuilles de persil.

Gâteau au chocolat à la betterave

Temps de préparation : 20 mn
Temps de cuisson : 20-25 mn

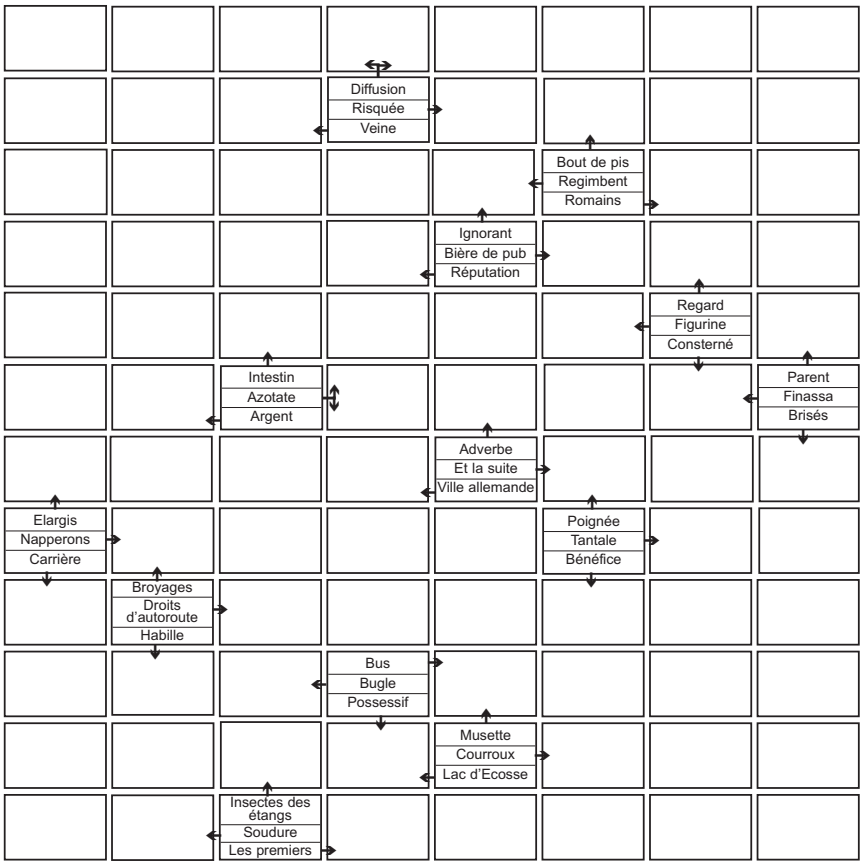


Ingrédients
- 225 g de betteraves cuites
- 250 g de sucre
- 220 g de farine + 1 CC de levure chimique
- 6 CS de cacao en poudre
- 3 œufs
- 200 ml d'huile végétale
- 1 CC d'extrait de vanille
- 1 pincée de sel

Pour la ganache :
- 100 g de chocolat noir
- 100 ml de crème liquide

Préparation
- Préchauffez votre four à 180°C.
- Mixez les betteraves au blender. Vous devez obtenir une purée fluide.
- Ajoutez-y l'huile, le sucre, la pincée de sel et la vanille. Mélangez à l'aide d'un batteur manuel.
- Ajoutez ensuite le cacao, la farine et la levure. Mélangez à nouveau puis versez l'appareil dans un moule beurré et fariné.
- Enfournez pour 25 minutes environ.
- Piquez le centre du gâteau d'un couteau qui devra ressortir sec.
- Laissez refroidir avant de démouler. Posez le gâteau sur un plat de présentation puis préparez la ganache.
- Faites fondre le chocolat au bain-marie.
- Lorsqu'il est fondu, ajoutez la crème hors du feu. Recouvrez le gâteau de la ganache.

Mots fléchés n° 1721



SOLUTION MOTS FLECHES N° 1720

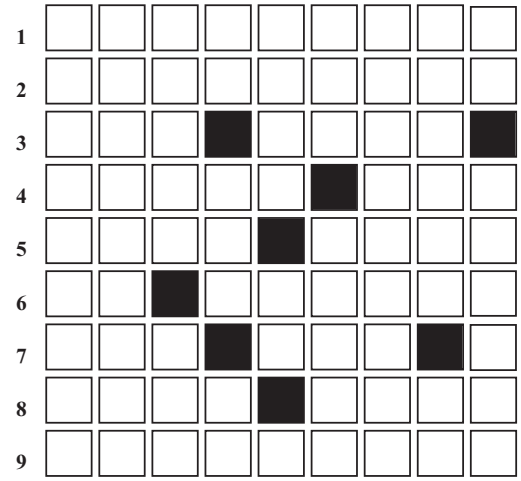
HORIZONTALEMENT

ABSURDES
MAIS – ALU
ARRET – IR
DIA – ARME
OLTENIE – US – CIREE
A – ORNA – N
– MUE – IFS
BOITE – AI
LU – EVEIL
ELU – ERRE
TETU – SES

VERTICALEMENT

AMADOUA – BLET
BARILS – MOULE
SIRAT – OUI – UT
USE – ECRETE – U
R – TANIN – EVE –
DA – RIRAI – ERS
ELIMEE – FAIRE
SURE – ENSILES

Mots croisés 9/9 n° 1721



HORIZONTALEMENT

1. Devanture – 2. Hussites tchèques – 3. Crème anglaise – Porte au Parlement – 4. Petit cigare – Refus sec – 5. Eléments de trousseau – Noyé – 6. Article arabe – Pluie subite et abondante – 7. Article – Employa – 8. Irlande du poète – Pilastre cornier – 9. Outils pour gratter.

VERTICALEMENT

1. Flamboyer – 2. Oscillera – 3. Bois noir – Textuellement – 4. Drame japonais – Roi de Juda – Phase lunaire – 5. Superlatif – Aperçu – 6. Plante potagère – Hésitât – 7. Nomade – 8. Rusé – Guide de mine – 9. Sur un carton – Proches parentes.

SOLUTION N° 1720

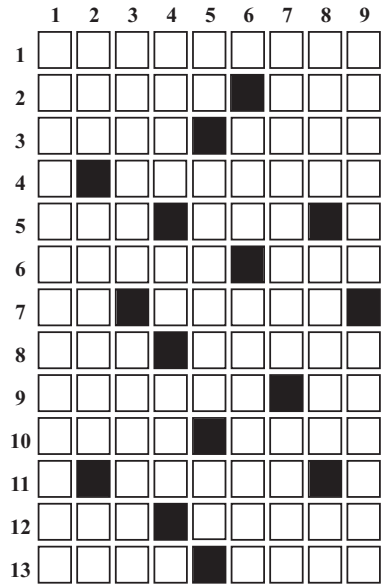
HORIZONTALEMENT

DEVISAGER
ITERATIVE
SET – COTES
TRUC – MENT
EN – ALERTE
NUISES – RE
DEVET – ME –
URE – TOURD
SASSES – AU

VERTICALEMENT

DISTENDUS
ETERNUERA
VETU – IVES
IR – CASE – S
SAC – LETTE
ATOMES – OS
GITER – MU –
EVENTRERA
RESTEE – DU

Mots croisés 9/13 n° 1721



HORIZONTALEMENT

1. Mâcher – 2. Chambre froide – Secoua le chef – 3. Récipient cylindrique – Trouvé la fin – 4. Choses effectives – 5. Glousse – Lanterne rouge – 6. Anneaux – Tissu végétal – 7. Petite bande dessinée – Corridors – 8. Fleur royale – Il hausse la note – 9. Réjouis – Ils ne passent pas à l'écran – 10. Moyen de locomotion – Anneau de cordage – 11. Fixé – 12. Terme repoussant – Pas gardé – 13. Superlatif – Etable à cochons.

VERTICLAMENT

1. De façon lamentable – 2. Ancien – Bleu – Métal jaune – 3. Habitants de l'Europe centrale – Abominable – 4. Remorque le navire – Pour interpeller – Atome modifié – 5. Jeune vache – Un bon coup – Chrome – 6. Conifère – Rubans de bordure – 7. Pour désigner une certaine dame – Ville américaine – 8. Etat gaélique – Sortis de l'enceinte – A rembourser – 9. Faculté de penser – Dignitaire ecclésiastique.

SOLUTION N° 1720

HORIZONTALEMENT

PREOCCUPE
RER – IVRES
OGRES – ERS
CLAMES – LE
HE – BAUMES
ASSOUPIE –
I – LUXER – M
NAIT – RAPE
ETC – ABCES
– HABLEURS
TE – OU – LOI
NEON – MENE
T – PIQUEES

VERTICALEMENT

PROCHAINE – TNT
REGLES – ATHEE –
ERRA – SLICA – OP
O – EMBOUT – BONI
CISEAUX – ALU – Q
CV – SUPERBE – MU
URE – MIRACULEE
PERLEE – PERONE
ESSES – MESSIES

soduku 70

Pour jouer au Soduku

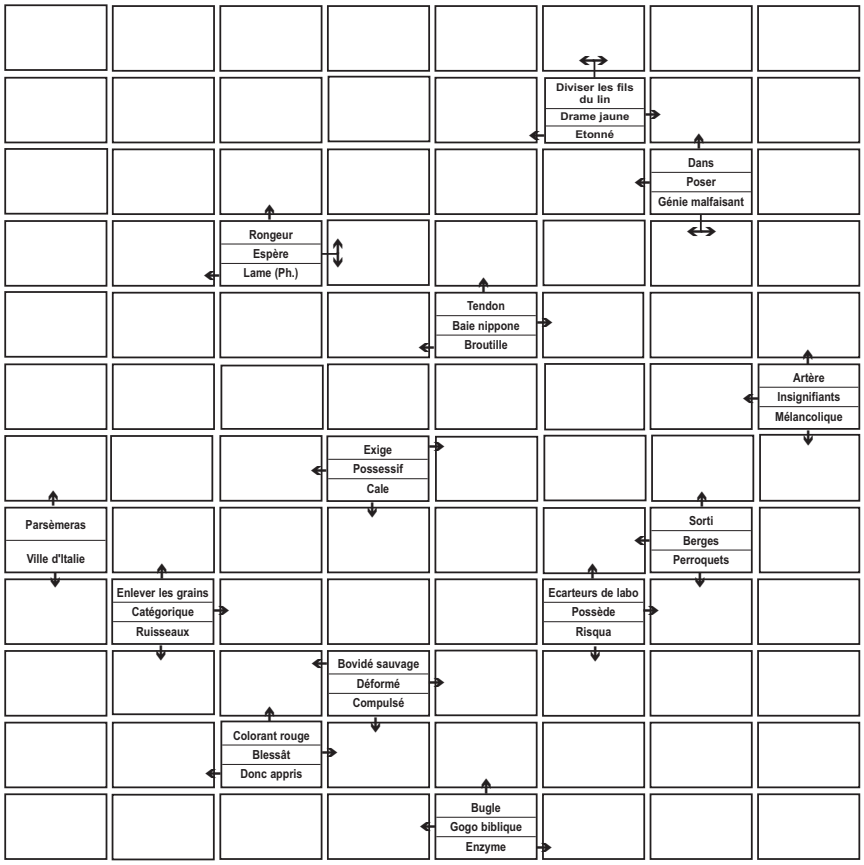
- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

4		3						9
	7		9				8	
				6	2	7	3	
			1		7	5		
		8				3		
		7	6		9			
	5	1	7	4				
	2				5		4	
3						9		5

Solutions

8	3	1	7	9	2	6	5	4
4	9	7	8	5	6	3	2	1
5	6	2	4	3	1	7	8	9
6	8	4	9	2	7	1	3	5
2	7	3	1	4	5	9	6	8
9	1	5	6	8	3	4	7	2
7	5	6	2	1	9	8	4	3
3	4	9	5	6	8	2	1	7
1	2	8	3	7	4	5	9	6

Mots fléchés n° 1709



SOLUTION MOTS FLECHES N° 1708

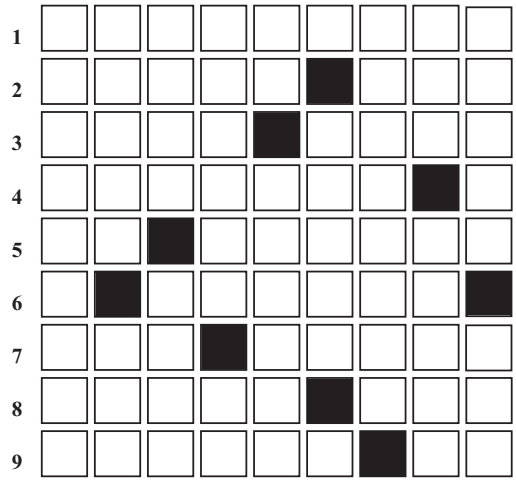
Horizontalement

- BONJOUR
TODI - UNE
RUE - ERIE
AGUETS - R
NERON - HA
CA - LACE -
HILE - ART
ETA - EPIA
R - DEMETS
ECRUE - AS
NIE - TRIE
TEST - USE

Verticalement

- TRANCHERENT
BOUGEAIT - CIE
ODEUR - LADRES
NI - EOLE - EU - T
J - ETNA - EMET -
OURS - CAPE - RU
UNI - HERITAIS
REERA - TASSEE

Mots croisés 9/9 n° 1709



HORIZONTALEMENT

1. Palmipèdes - 2. Alliage de fer et de carbone - Démonstratif - 3. Cinéaste britannique - Ville de Palestine - 4. Encornet - 5. Article premier - Engins tranchants - 6. Il garde les moutons - 7. Lettre grecque - Entraver - 8. Convention - Exsude - 9. Se sauve (Se) - Oui à Moscou.

VERTICALEMENT

1. Chiffrent - 2. Grandes eaux - Dieu du Tonnerre - 3. Unité monétaire d'Asie - Ville d'Italie - 4. En danger - Mesure de vitesse - 5. Marque de transition - Bordures - 6. Fleuve sacré de l'Inde - 7. Tiques ou trombidions - 8. Appendice - Père de la psychanalyse - 9. Elles crèvent l'écran - Roue à gorge.

SOLUTION N°1708

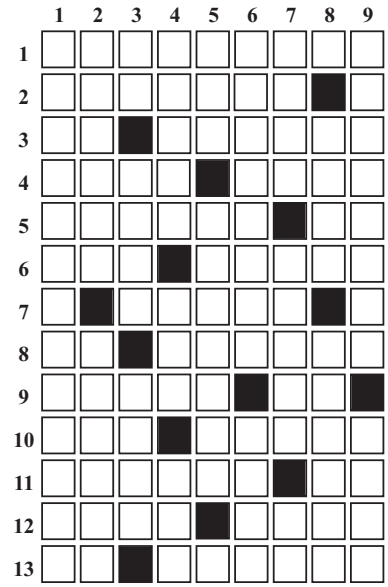
HORIZONTALEMENT

EMPOIGNEE
BURINA - PU
OR - ENRAIE
USE - ESSES
R - RAS - CR -
REGS - PERE
AN - PRETER
N - TENTEES
TOUS - ASSE

VERTICALEMENT

EBOURRANT
MURS - EN - O
PR - ERG - TU
OIE - ASPES
INNES - RN -
GARS - PETA
N - ASCETES
EPIERREES
EUES - ERSE

Mots croisés 9/13 n° 1709



HORIZONTALEMENT

1. Etablie - 2. Retarder - 3. Près de la source - Outil préhistorique - 4. Il renforce - Marque d'approbation - 5. Destitues - Valeur mathématique - 6. Puissance - Sans foi - 7. Ebranlée - 8. Ecran familier - Suites de noms - 9. Bons pour la santé - Support de bouchons - 10. Graminée - Ecriture rapide - 11. Emmaillotée - Ultraviolets - 12. Pose un œil sur un pied - Inondé - 13. Petit cube - Manques.

VERTICALEMENT

1. Qui ne transigent pas - 2. Groupes de chiens - Pas un rampant - 3. Ordinateur personnel - Tas - Partie d'un engrenage - 4. Caprice - Bière anglaise - Suspension - 5. Cassius Clay - Tende - 6. Mauvais - Fragile - 7. Chemin de fer - Bel arbre - Devant le morceau - 8. Champignon comestible - Embarrassé - 9. Arbres équatoriaux - Ornements.

SOLUTION N° 1708

HORIZONTALEMENT

GEO - NACRE
ASSAILLIS
U - ENNUIES
DOSE - ACRE

VERTICALEMENT

ATTRAPENI-GAUD
TRIE - EXIGES - O
TARAMA - CLOSES
EH - GAUCHO - ANE
NIAIS - LEONIN - TEL - SPA - SALUA
I - IGUANE - CLIC
VOTRES - STRIER
EPEES - STRESSE

ATTENTIVE
TRAHIE - OP
TIR - ALITE
REAGI - GRE
A - MASSUES
PEAU - PAS -
EX - CLAN - S
NICHE - EST
IGLOOS - TR

soduku 85

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

				9				
	7	5			2			1
1		4			6			
	2				3	8		5
5	6			4			7	2
3			6				8	
			4			9		8
4			5			2	1	
				3				

SOLUTIONS

7	1	6	9	8	4	5	2	3
9	8	2	5	3	7	4	6	1
4	3	5	1	6	2	9	7	8
6	7	9	4	5	1	8	3	2
5	4	3	7	2	8	1	9	6
8	2	1	6	9	3	7	4	5
3	5	8	2	4	9	6	1	7
1	6	4	3	7	5	2	8	9
2	9	7	8	1	6	3	5	4

LE JEUNE INDEPENDANT

Retrouvez votre journal
sur tous les supports numériques



20.55 : Clem



TÉLÉFILM HUMORISTIQUE - France (2009) - 9 saisons / 35 épisodes

Clem accepte de s'installer chez Stéphane. La fille de celui-ci, Charlotte, ne se réjouit guère de la situation, affirmant à la jeune femme que sa relation avec son père ne durera pas. Caro découvre un trou de 200 euros dans la caisse de son magasin et soupçonne Christophe. Pendant ce temps, l'entreprise de Xavier se porte mieux. Salomé économise pour rendre visite à Ben en Bolivie, mais n'a encore rien dit à sa mère.

21.00 : Castle



SÉRIE POLICIÈRE - Etats-Unis (2009) - 9 saisons / 275 épisodes

Alors qu'il aurait découvert la tombe du roi Salomon en Turquie, Lars Cross, un spécialiste des fouilles, est retrouvé décapité. L'enquête révèle qu'il aurait dérobé un objet identifié comme la fameuse lampe d'Aladin. Son ex-petit ami, Mark Nagle, apporte des informations intéressantes sur le défunt qui font progresser l'enquête. Dans le même temps, Martha sollicite l'aide de son fils pour la promotion de son livre.

20.55 : Mariage pour tous, le grand divorce



SOCIÉTÉ - France (2017)

Adoptée le 17 mai 2013, la loi ouvrant le mariage aux couples de même sexe a engendré une division profonde du peuple français. Durant 400 jours, le pays s'est déchiré entre coups bas et coups d'éclat, laissant une fracture indélébile. Retour sur ce premier grand moment du quinquennat de François Hollande, avec la mise en lumière des stratégies politiques, la naissance de la gigantesque Manif pour tous, le rôle joué par l'église et la sanglante épopée parlementaire qui s'en est suivie.

21.00 : Polisse



Cinéma (2h15)

A Paris, Fred, Nadine, Iris et leurs collègues font partie de la Brigade de protection des mineurs, une unité de police spécialisée dans les affaires impliquant des enfants. Leur champ d'action va de l'arrestation de pickpockets à la traque de pédophiles. Pour les besoins d'une opération de communication, la direction les contraint à accueillir pendant plusieurs semaines Mélissa, une photographe, qui doit les suivre sur le terrain.

21.00 : Guyane



SÉRIE D'AVENTURES - France (2016) - 1 saison / 6 épisodes

Malgré l'hostilité des hommes d'Antoine Serra, Vincent accompagne le groupe dans la jungle sur le site qui regorge d'or. Une fois sur place, ils s'installent et se répartissent les rôles. Pour autant, Louis se montre très méfiant vis-à-vis d'Ogier. Sur place, le travail pour récolter le métal précieux est âpre et difficile et le résultat décevant. Au dispensaire, Anita reçoit la visite de la police après son agression. Mais elle refuse de témoigner.

21.10 : Le procès



DRAME - France - Italie - Allemagne(1962)

Alors qu'il dort paisiblement dans sa chambre, Joseph K. est brutalement réveillé par un homme, qui a traversé l'appartement de Mlle Burnstner, sa voisine de palier. Celui-ci apprend qu'il est en état d'arrestation, mais ne parvient à obtenir aucune explication. Commence alors un véritable cauchemar dans les rouages institutionnels.

HORAIRES DES PRIÈRES	Fadjr	Dohr	Asr	Maghrib	Icha
ANNABA	06:00	12:41	15:25	17:49	19:13
CONSTANTINE	06:04	12:46	15:31	17:55	19:18
ALGER	06:19	13:00	15:44	18:08	19:32
OUARGLA	06:05	12:51	15:45	18:09	19:27
CHLEF	06:25	13:07	15:52	18:16	19:39
MOSTAGANEM	06:30	13:12	15:58	18:22	19:44
ORAN	06:32	13:15	16:01	18:25	19:48

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5689 – LUNDI 2 DJUMADA I-ULA 1438

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	13°	07°
Oran	13°	06°
Constantine	11°	3°
Ouargla	19°	06°

PROJET AVEC UN PARTENAIRE ALGÉRIEN, NOUVEAUX PRODUITS, NOUVELLES BOUTIQUES...

Samsung Algérie compte rebondir en 2017

Les consommateurs algériens en quête de produits de qualité en auront pour leur compte avec Samsung cette année. C'est que le géant sud-coréen de l'électroménager, de l'électronique et des produits informatique leur réserve de nombreuses surprises avec la mise sur le marché de nouveaux produits correspondant aux aspirations de la clientèle la plus exigeante.



Pour commencer l'année sur une note optimiste et de confiance, Samsung a d'abord tenu à «reconnaître» et à «assumer pleinement» l'erreur survenue l'année dernière sur l'un de ses produits phare, à savoir le défaut de fabrication dans la batterie de son dernier smartphone (Galaxy Note 7). C'est ce qu'a fait savoir Riadh Attouchi, responsable marketing de la marque en Algérie, lors d'une rencontre avec les médias, à Alger, à l'occasion du traditionnel diner organisée pour de la nouvelle année.

Une rencontre au cours de laquelle il a adressé, au nom de son directeur général, Dong Pyo Jeon, ses «meilleurs vœux pour la nouvelle année à la grande famille de la presse nationale» qui a, selon lui, «non seulement toujours fait preuve d'un engagement professionnel et fidèle envers l'entreprise depuis son installation en Algérie, mais aussi pour son engagement indéfectible envers le pays et envers le lecteur». Dong Pyo Jeon a, en outre, il a souligné le solide partenariat qui lie Samsung aux médias algériens en affirmant sa «volonté de le renforcer davantage».

«Concernant la problématiques des appareils Galaxy Note7, le résultat final de l'étude sur la cause des problèmes de batteries a été communiqué à la firme lundi dernier, après une série d'études réalisée conjointement entre Samsung et divers laboratoires indépendants, dévoilant ainsi la cause des problèmes de batteries apparus sur le Note7. Le but de cette étude est de répondre aux questions des consommateurs mais aussi dans le but de remédier à cela dans le futur garantissant ainsi un gage de fiabilité et de sécurité», selon les responsables de la firme sud-coréenne.

Après cet épisode qui a servi de leçon à Samsung, la chaîne de contrôle de qualité a été renforcée avec l'ajout de «huit nouveaux points de contrôle», a affirmé Riadh Attouchi. Ces précautions supplémentaires feront en sorte que le smartphone suivant, qui sortira normalement en mars 2017, soit le Galaxy S8, sera de qualité irréprochable sur tous les plans, estime-t-on chez Samsung.

La nouvelle série du Galaxy A bientôt sur le marché

Au cours de cette année, la marque compte mettre l'accent sur la série Galaxy A. «Samsung Algérie annonce la disponibilité prochaine de la nouvelle série du Galaxy A, comprenant le A7 (5,7 pouces), le A5 (5,2 pouces) et le A3 (4,7 pouces) sur le marché local. Avec des raffinements qui offrent un design attrayant, une performance puissante et une commodité ultime, la version 2017 de la série Galaxy sera commercialisée sous le slogan «ADN d'un Galaxy, une attitude différente.»

Riadh Attouchi a, par ailleurs, fait savoir que Samsung Algérie envisage un projet de partenariat en Algérie avec un opérateur local. Il a cependant révélé que Samsung lancera très bientôt, en Algérie, la production de téléviseurs 32 pouces. Ainsi, «après d'être attaqué à la climatisation l'été dernier, Samsung compte se lancer dans l'électroménager cette année». Ce qui prouve que «Samsung a bien l'intention de rester en Algérie, contrairement aux rumeurs qui l'ont donné pour partant», argumente Riadh Attouchi, ajoutant, enfin, que la marque prévoit l'ouverture d'une cinquantaine de nouvelles boutiques pour commercialiser ses produits.

Tania Gacem

Djezzy renforce le partenariat avec ses fournisseurs



DANS le cadre du processus de transformation et en collaboration avec VimpelCom, Djezzy a organisé le 25 janvier courant, au Centre International des Congrès à Alger une journée consacrée à ses fournisseurs illustrant ainsi sa détermination à renforcer sa relation avec ses partenaires et tisser de nouveaux accords avec des entreprises locales.

Ce « Suppliers' Day », une rencontre à laquelle ont été conviés plus de 40 fournisseurs avec la participation du top management de Djezzy et de VimpelCom dont Vincenzo Nesci, Alaa Abdelghaffar, Moncef Ahlouche, Sihem Bouhafs, Alexander Matuschka et Andreas Poehl, a été l'occasion d'aborder plusieurs thèmes dont : les potentialités qu'offrent les entreprises Algériennes en terme d'opportunités, les changements intervenus dans le cadre de la création d'un nouveau modèle d'entreprise, la nouvelle vision du marché, la réadaptation du système d'achat face à l'environnement commerciale, l'inscription dans la durée de la relation entre les entreprises et la nécessité d'en tirer le maximum d'avantages mutuellement bénéfiques tout en optimisant les coûts.

Dans son intervention, Vincenzo Nesci, président exécutif de Djezzy a mis en relief l'importance de cette réunion : « Ce Suppliers' Day, une initiative lancée au niveau de toutes les filiales par le groupe VimpelCom, sera notre grand rendez-vous annuel. Nous inaugurons aujourd'hui sa 1ère édition en Algérie; c'est une occasion qui doit nous permettre, tous ensemble, de préparer notre avenir avec un esprit plus coopératif, plus innovant, plus centré sur le client, dans un cadre de transparence et d'éthique » Et d'ajouter ; « Nous voulons surtout développer nos capacités d'achats avec les entreprises locales, les inscrire dans la durée, consolider des relations qui pour certains d'entre vous, représentent 15 ans de collaboration, avoir de nouveaux fournisseurs et vous informer des changements intervenus dans le but de renforcer la transparence et les comportements éthiques dans la gestion des affaires de l'entreprise »

Cette rencontremarque un nouveau point de départ dans la relation d'affaires liant Djezzy à ses partenaires avec cet engagement de développer la coopération sur la base des intérêts et des valeurs de l'opérateur : confidentialité, respect des règlements en vigueur et du cadre légal, conformité avec les procédures de compliance, optimisation des coûts et respect de l'environnement de travail.

AVEC PLUS DE 900 MILLIONS DE DOLLARS EN 2016

Condor réalise un chiffre d'affaires historique et se tourne vers l'export

CONDOR Electronics, le leader algérien des produits électroniques et électroménagers, a fini l'année 2016 en beauté en réalisant un chiffre d'affaires record de 900 millions de dollars, soit une progression de 17 % par rapport à 2015. C'est ce qu'a révélé le président du conseil d'administration du groupe Abderrahmane Benhamadi lors d'une cérémonie en l'honneur de ses clients et de ses partenaires.

Le géant algérien réalise donc un taux de croissance de 31 % du CA sur la division Mobile et IT, où Condor détient 50 % de parts de marché. Plus de 30 modèles de smartphones Condor ont été lancés durant les deux dernières années avec une panoplie d'objets connectés, notamment la Kidswatch en décembre 2016, offrant ainsi un large choix aux consommateurs.

Le leader a été le premier constructeur algérien à se rendre au Mobile World Congress, l'incontournable Salon des professionnels de la téléphonie mobile. Un rendez-vous auquel il sera d'ailleurs présent une fois encore cette année, du 27 février au 2 mars 2017.



Pour 2017, Condor compte maintenir sa position de leader et annonce 40 % de parts de marché sur la totalité de ses gammes, avec un taux d'intégration situé entre 60 et 70 %. La firme de Bordj Bou Arréridj annonce également un nouvel investissement dans trois nouvelles lignes de production d'équipements de cuisine, augmentant ainsi le taux d'intégration sur cette gamme. Une nouvelle unité de production de congélateurs sera elle aussi mise en place dès le début du deuxième semestre 2017.

Pour ce qui est de l'exportation, Abderrahmane Benhamadi avait annoncé en janvier 2015 l'ambition de la société de viser le marché international. Il avait noté que l'espoir d'une percée effective était certain. Un an après, il affirme que ces ambitions ont bel et bien été concrétisées. Condor est aujourd'hui présente dans plusieurs pays en Afrique, en Europe et au Moyen-Orient avec l'exportation d'un million de smartphones en France suite à la signature d'un partenariat avec Evodial, un distributeur français, ainsi qu'au lancement de Condor Mauritanie en novembre dernier. Condor est en phase de faire du produit made in Algeria une référence sur les marchés internationaux, avec un objectif de 50 % du CA à l'export à l'horizon 2022.

Premier téléviseur 8K en Algérie

Condor Electronics a profité de la cérémonie organisée pour honorer ses partenaires et présenter sa dernière innovation technologique en matière de téléviseur ultra HD, le premier écran à très haute définition 8K en Algérie. A l'occasion de la cérémonie de remise des cadeaux à ses meilleurs clients, showrooms et revendeurs, Condor Electronics a surpris l'assistance en dévoilant, par le biais de Idir Lounis, chef de produits TV, le premier téléviseur 8K. Cette nouvelle technologie permet donc d'afficher sur un écran plus de 33 millions de pixels, contre 8,3 millions pour le 4K et 2,07 millions pour la Full HD. Cela se traduit par une densité de pixels de 280 ppp (pixels par pouce).

Ainsi, le département Recherche et Développement de Condor prend une longueur d'avance par rapport à la concurrence en dévoilant le premier téléviseur 8K. Un téléviseur qui fait 16 fois la Full HD, 4 fois la 4K, inégalé en termes de résolution 7680x4320.

Nassim Mecheri